

Vocabulaire étymologique de Pierre Michault : Le procès d'honneur féminin, ca. 1465

Autor(en): **Baldinger, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **46 (1982)**

Heft 181-182

PDF erstellt am: **21.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOCABULAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DE PIERRE MICHHAULT:
LE PROCÈS D'HONNEUR FÉMININ, ca. 1465

Barbara Folkart vient de nous donner une édition du *Procès d'honneur féminin* de Pierre Michault⁽¹⁾ ; presque en même temps elle a publié la *Complainte* (1465) dans le *Moyen Français* [= MoyFr] 3, 1978, 54-74, et — pour ajouter encore une bonne nouvelle — elle annonce la publication de la *Dance aux aveugles*, le texte de Pierre Michault qui a eu le plus de succès⁽²⁾. Jusqu'à présent on a cité presque uniquement le *Doctrinal* de 1466 d'après l'édition Walton⁽³⁾ (le sigle Mich 1466 revient souvent dans le FEW, ce qui montre clairement son importance pour l'histoire du vocabulaire français). Et encore faudrait-il reprendre ce texte qui continue à contenir un grand nombre de données lexicologiques non relevées. Je présente mes relevés du *Procès* sous forme de glossaire alphabétique — ce qui en permettra une utilisation commode —, en suivant, en principe, le Glossaire de l'édition Folkart (en reprenant systématiquement les mots, mais en ajoutant une série d'autres ; v. la liste des premières dates indiquées déjà dans mon compte rendu de la ZrP, relevées seulement en partie dans le Gloss. et sans indication de leur importance chronologique).

Il est difficile de dater le *Procès* de façon précise ; seul le *terminus post quem*, l'année 1461, est assuré⁽⁴⁾. Nous choisissons la date ca. 1465 pour la seule raison que toutes les autres œuvres de Pierre Michault —

(1) Fasc. 2 de la série *Le Moyen Français* [= MoyFr] (Montréal-Torino) 1978, 136 pp. ; v. notre compte rendu de la série dans la ZrP 97, 1981, 592-595, et le c.r. de l'édition dans ZrP 98, 1982.

(2) V. l'éd. du *Procès* p. 10 n. 6 ; MoyFr 3, 1978, 53 n. 3.

(3) Th. Walton, éd., *Le « Doctrinal du temps présent » de Pierre Michault*, Paris 1931.

(4) V. l'éd. du *Procès*, p. 10 ; *MichDoctr*, éd. Walton, p. XXVI. — J'ai trouvé cité six fois le texte dans le FEW d'après l'article de Marie Dalmer, *Lexikologisches aus dem XV. Jahrhundert (Der Wortschatz Pierre Michault's)*, ZfSL 64, 1942, 46-66 : *mallviolence* (mauvaise lecture pour *mallivolence*) FEW 14, 487 b, *parolle* FEW 7, 603 b, *profereur* FEW 9, 429 a, *provocant*

qui sont toutes datables — se situent autour de cette date. Le vocabulaire de Pierre Michault est très abstrait, très savant, très recherché, conservateur et novateur à la fois : conservateur dans l'attitude de l'ensemble, tournée vers la tradition ; novateur en ce qui concerne les emprunts, mais aussi par un certain sémantisme très recherché.

Nous savons peu de chose de la vie de ce rhétoricien : il appartenait à la cour de Bourgogne ; en 1466, il est nommé secrétaire signant de Charles, Comte de Charolais ; en 1468, il est appelé « chappelain du prothonotaire de Bourbon ». Le scribe du ms. BN nouv. acq. fr. 10722 le qualifie de « presbtre » dans la 'souscription' [= explicit ?] à la *Dance aux aveugles* (Folkart, éd. Procès p. 8).

A prép. « au moyen de » VIII 9 [« a sa voix habille » ; v. *apareillier* *] (manque au Gloss. et au FEW 25, 62 b, mais cp. 1534, Rabelais I 32 (cp. AB FEW 24, 1 a).

ABHOMINABLE adj. V 196 [v. *sentence*] * : var. graphique attestée en apr. (ca. 1350) et en mfr. chez Oresme et Palsgr 1530 (FEW 24, 38 a/b).

ABUSION f. V 468 [« que tous ceulx tant plains d'*abusion* Soient jugiez avoir confusion »] ; X 5 [« *declaire* * l'*abusion* qui *gist* en son cas »] (« égarement, erreur ; déception ⁽⁵⁾, duperie » Gloss.). En effet, les deux passages réunissent deux significations séparées dans le FEW : « illusion, erreur » (13^e s. - 1575) et « tromperie, mensonge » (Ruteb - Cotgr 1611, FEW 24, 61 a).

ACOINTANCE f. XV 8 [« ton *acointance* est *doubteuse* »] (« connaissance » Gloss.) : fr. *acointance* « relations d'amitié, fréquentation » ([1210, Durmart] ⁽⁶⁾ ; ca. 1230 - 15^e s.), *acointance* dep. Chastellain, FEW 24, 77 b.

(B. Folkart donne *prononçant* aux deux endroits V 434 ; VIII 3) FEW 9, 488 b, *tailler contre* (avec interprétation mauvaise) FEW 13¹, 41a, *trentier* FEW 13², 271 b. Le FEW n'a pas repris *decorablement*, *englume* (passage mal lu et interprété par M. Dalmer) et *estaindeur* ; quant à *au semblable* V 322, le FEW n'a repris que le renvoi à la *Dance aux Aveugles* (1464), cité au même endroit ZfSL 64, 63. Le FEW donne toujours la date précise 1461 qui induit en erreur (M. Dalmer ib. 47 n. 2 dit correctement « après 1461 »). V. aussi note 8.

(*) Renvoi au mot où se trouve le contexte ; dans tous les contextes cités nous mettons en italique tous les mots relevés dans notre Vocabulaire.

(5) *deception*, chez Mich, a en effet le sens de « duperie », mais il faut éviter de s'en servir dans une définition en frm.

(6) J'ajoute entre crochets des attestations qui manquent dans le FEW.

ACCUSEUR m. V 250 [« Puis ont escript nos *accuseurs* Pour nostre Honneur Femenin grant martire »] « celui qui accuse qn en justice » (12^e s. - Molinet, . . . ; Desch ; Chastell ; Ba) FEW 24, 93 b.

ACTEUR m. IV 14 [« au *dextre lez* du parquet fut Vray Rapport *prest* la demande de l'*acteur* »] (« celui qui intente un procès en justice, demandeur, plaignant » Gloss.) : afr. *actor* « id. » Jost, mfr. *actour* GaceB, *auctour* h Bret. 15^e s., Planiol, mfr. frm. *acteur* (Calvin - Wid 1675) FEW 24, 117 a [première date pour la graphie]. — IV 26 ; V 190 « auteur » : afr. mfr. *actor* « auteur, écrivain » . . . *acteur* (1230 - 16^e s., Lac ; Gdf ; Desch ; Chastell ; Destrees ; Comm) FEW 24, 116 b.

ACUEILLIR v.a. I 16 [« fort *acueillly* de regretz *dolloureux* »] (« en proie à » Gloss. est traduit de façon un peu trop libre) « saisir, prendre » (Roland - EvQuen) et « recueillir, acquérir (des choses morales, p. ex. la haine) » 13^e - 16^e s., FEW 24, 78 b. — II 23 [« moy qui suis le plus *dolloureusement acueillly* de tous les humains »] (Gloss. « assailli, attaqué ») « frapper (en parlant d'un élément fâcheux) » (Roland - Lar 1898, FEW 24, 79 a). — V 309 [« leurs loyaulx *champions acueilllis*, fort *envays* et d'assaulx *chapitrez* »] (Gloss. correctement « assailli, attaqué ») : première attestation de cette acception (ou pour le sens « injurier publiquement ») dans un doc. d'une époque du passé, cp. les patois actuels : norm. « assaillir, tourmenter, se jeter sur (se dit particulièrement de l'attaque de certains insectes ou d'un animal); injurier publiquement », Jers. « attaquer (de paroles ou de faits) », MoselleV. « apostropher, rudoyer », etc. (FEW 24, 79 a).

ADJOURNER v.a. II 42 « citer en justice » [v. *convenir*] : la graphie latinisante manque dans le FEW 3, 105 b pour le verbe, mais se trouve aussi chez Rabelais (1534, Rab I 20 ; de même Rab III 36).

ADJUTOIRE m. ou f. XI 14 [v. *memore*] ; XVII 64 [« honneur n'a aultre ayde n'*adjutoire* »] « aide, assistance, soutien » : 12^e s. - ca. 1300 ; fin 15^e-16^e s., FEW 24, 164 b [Mich aide à remplir le manque d'att. aux 14^e-15^e s.].

ADULLATEUR m. V 481 [« faulx, cauteleux, mensongiers et flateurs, *Trop decepvans* et *trop adullateurs* »] (Ø Gloss.) : « flatteur » (dep. Oresme, FEW 24, 184 b).

AGUILLONNER v.a. XIII 40 [v. *tourner*] « exciter à qch » (BenSMaure - Stoer 1638) FEW 24, 124 a.

AIGRE adj. V 85 [v. *toucher*] « désagréable, fâcheux (esprit, humeur, parole) » (dep. JLemaire) FEW 24, 94 b ; première date.

AIGREMENT adv. V 243 [« Cecy appert quant Adam fut repris Plus *aigrement* que Eve ne fut *d'assez* »] « sévèrement, rigoureusement » (16^e s., FEW 24, 95 a) ; première date ; cp. « d'une manière aigre (en parlant ou en écrivant) » (dep. QLivre).

AINÇOIS QUE IV 27 [« Et *ainçois que* Vray Rapport eust entamé . . . »] « avant que » ; v. FEW 1, 100 b et n. 1.

AINS conj. advers. (après phrase négative) V 149 [« Mais Virgille . . . N'acuse point femme . . . *Ains* nous demonstre une debilité Naturelle »] ; V 265 [« Ne savoit riens de sa concupiscence, *Ains* fut du tout de David l'imprudence »] « mais » (FEW 1, 100 b ; Gdf 1, 192 b ; TL 1, 248) ; le mot normal est déjà *mais* (p. ex. V 8 ; 146 ; 176 ; 178 ; 190 ; 234 ; 274 ; 284 ; 295 ; 303, etc. ; toujours après phrase affirmative, mais employé aussi après phrase négative. — *ains* prép. VII 42 [« *ains* l'esté », v. *lever*] « avant » (FEW 1, 100 b ; Gdf 1, 191 c ; TL 1, 249).

ALLEGACION f. V 193 [v. *fer*] (Gloss. *mettre en allegacion* « citer »), plutôt « preuve fournie pour soutenir un droit » (1269 - Rab, . . .) ; cp. « citation d'une autorité, d'un passage, d'un fait » (GaceB ; QJoyes ; 1559 - DG) FEW 24, 328 b.

ALLEGANCE f. V 193 [« imputant tout a crime, Ses *allegances* sont peu fines »] (Gloss. « allégation ») : « id. » (1326-1584) FEW 24, 328 b (prob. au sens de « proposition avancée, assertion »).

ALLEGUER, *alleghier* v.a. V 402 [« quant il fault *alleguer* Nostre Dame Et les vierges . . . »] (Gloss. « citer comme exemple ») « invoquer (pour obtenir qch.) », cp. « faire état de, donner pour argument (t. jurid.) » (ca. 1260 - Pom 1715) FEW 24, 328 a. — VII 110 [« aussy tost qu'on *allegue* ung livre »] (Gloss. « citer ») première date pour *alléguer* (un texte, un témoin, un auteur) « citer » (dep. 1530, Palsgr 420) FEW 24, 328 a. — IV 28 [v. *suspicion*], cp. *alleguer* v.a. « mettre en avant, affirmer ; prétexter » (dep. 1246 . . .) FEW 24, 328 a, et le sens jurid. cité plus haut.

AMENISTRER v.a. XVI 15 [« Alors Raison ne vould plus differer D'*amenistrer* equité et justice »] : *aministrer* « fournir (qch. à qn) » (Brendan - 1507), *amenistrer* (13^e-15^e s.) FEW 24, 165 a (mais ici

comme t. jurid., cp. apr. *administrar justicia* « rendre justice » Provence 15^e s. . . ., mfr. *administrer raison* 1469, Ba, FEW 24, 165 b).

AMIS ([*estre de*] *noz* ~) VII 128 [« Il seroit bien de *noz amis*, Celui qui tant seroit *submis* A celer leurs faultes couvertes Que meismes en auroit les pertes ! » (« benêt, sot » Gloss. n'est pas correct) « être cocu » ; cp. la même expression avec variantes dans les Cent-NouvS (7) 19, 79 ; 20, 109 ; 29, 87 ; 41, 137 ; 51, 6 ; 73, 132 [« pour la suspicion qu'il avoit de la desloyaulté d'elle, craidoit tresfort estre du reng des *bleuz vestuz*, qu'on appelle communement *noz amis* »] ; 88, 49 ; *noz amis* sg. « désignation euphémique du mari trompé » CentNouv (FEW 24, 446 a et n. 6).

AMONNESTER v.a. V 180 [« Dieu, qui fort les *amonnestes* A chasteté » « exhorter » ; fr. *admonester* v.a. « conseiller, avertir ; exhorter, encourager » (dep. ca. 1130, Gaimar 3963) FEW 24, 169 b ; la graphie *amonnester* de même chez ChrPis (FEW ib., n. 1).

AMPLIER v.a. V 207 [v. *gouvrenance*] « agrandir » ; v. FEW 1, 90 b.

ANGLE m. V 96 [« De paradis les *angles* miserables »] « ange » (forme tardive, mais attestée encore en 1532, GdfC 8, 121 c ; aucune attestation dans Huguet ; la forme manque FEW 1, 95 b).

ANIENTIR v.a. XI 69 [v. *fondre*] « réduire à néant . . . » (AdHale ; 1280 . . . ; 15^e s., Gdf ; Molin) FEW 7, 86 b.

APAREILLER v.a. VIII 8 [« Faulx Parler . . . tout *engin apareille* a sa voix habille »] « préparer, disposer (en gén.) » (Roland - 14^e s.), *appareiller* (14^e s. - Miege 1677 . . .) FEW 25, 25 b [dernière attestation pour la graphie avec -p-].

APETER v.a. V 263 [« la femme par David *apetee* »] « convoiter » : afr. *apetter* « désirer vivement, tendre vers ce qui satisfait » (pic. 13^e s., FillePonth) . . ., mfr. frm. *appéter* (1370 - Ac 1932, Gdf ; QJoyes ; EvQuen ; Chastell ; Molin) FEW 25, 35 a.

APPAROIR v.n. Rubr. 10 ; V 242 [v. *aigrement*] ; V 341 « être évident, manifeste » : *aparoir* (13^e-14^e s.), *apparoir* (dep. Oresme ; 'seulement t. de palais' dep. Fur 1690) FEW 25, 24 a/b.

(7) *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, éd. F. P. Sweetser, Genève 1966 ; « mari trompé » Gloss.

APPELLACION f. XVIII 8 [v. *frivolles*] « appel en justice » (dep. GuernesSThomas) FEW 25, 32 b ; v. aussi *frivolles*.

APPOINTIER v.a. VI 10 [v. *partie adverse*] « régler, déterminer, décider de ; (avec une cour de justice comme sujet) » : afr. *apointier* v.a. « ordonner, commander, régler qch., nommer pour faire qch. » (ca. 1280-1325 . . .), fr. *appointer* (1309 - Pom 1700 . . .) FEW 9, 590 b (cp. angl. *to appoint*, ib. n. 19) ; cp. *appointé* « décidé » Nouv, FEW 9, 591 a ; *appointé que* « puisque (t. de palais) » (Ac 1694-1798) ib. — *appointié* p.p. II 25 [« sy m'as tu veu aultrefois, combien que non pas ainsy *appointié* : je suis Honneur Femenin »] ; V 107 [« Par ces escrips doulx Honneur Femenin Est *appointié* comme pouez veoir »] « mis en (tel) état » : afr. mfr. *apointier* v.a. « préparer, arranger, mettre en état, disposer » (13^e s. - CohenRég . . .), *appointer* (15^e s.-16^e s. . .) ; cp. aussi dans les patois p. ex. Blois « arranger, apprêter ; habiller, faire la toilette de qn . . . » (FEW 9, 590 a).

APREST (en tel ~) XVI 8 [v. *ententif*] « avec de telles préparatives » (sic, Gloss.) : mfr. *aprest* m. « action d'apprêter, préparatif » (dep. 15^e s. ; Rhlitt 2, 257, FEW 9, 318 b) ; v. aussi Rab I 23 (~ *des racines*).

ARGU m. V 102 [« ont voullu faulusement reciter contre femmes *argus* plains de mespris »] (Gloss. « accusations ») : afr. frm. *argu* « pensée, raisonnement, discours ; discussions, chicane, querelle ; colère ; peine, embarras » (très fréquent, attesté jusqu'au début du XVI^e s.) FEW 1, 138 a.

ARROY m. V 269 [« par sot plaisir et son lubricque *arroy* »] « contenance, manière d'être, de vivre, d'agir » (RoseL - 16^e s., Li ; Gdf ; Lac ; Destrees ; Hu) FEW 16, 698 b.

ASPIC m. XV 26 [« Voix d'*aspic* et *serpentes* . . . Sont du dyable mesagieres »] : *voix d'aspic* « langue méchante » (auj. *langue d'aspic*) : *aspis*, *aspi* « espèce de serpent » (dep. 1121, PhThaon, Dat. Besançon 10, 1976), *aspic* (dep. Villon) ; FEW 1, 157 b ; BW⁵ ; GdfC 8, 207 c ; TL 1, 564.

ASSEZ (D') V 243 [v. *aigrement*] : afr. mfr. *d'assez* « de beaucoup . . . » (13^e-15^e s.) FEW 24, 183 b.

ASSOMMER v.a. V 461 [v. *murdrir*] « détruire (l'honneur de qn) » : afr. mfr. « détruire, altérer (le renom, la nature) » (ca. 1315-1557, Gdf ; Desch) FEW 12, 93 b.

ASSOUVIR V 454 [texte v. *querir*] « portée au plus haut degré, parfaite » Gloss. — XIV 14 [« et que la fame en soit plus *assouvie* »] « élevée à un plus haut degré, exaltée » Gloss., v. FEW 1, 161 b.

ASTRAINdre XIII 47 [« Parolles *astraintes* M'en donnent contraintes »] « extorquer » (« contraindre » FEW 1, 164 a).

ATERREr v.a. I 9 [« *Tant* qu'oiseletz tiennent leur chant en *serre* Pour ce que lors froidure les *aterre* »] « tenir à terre, empêcher de voler » (Gloss.) ; cette signification manque dans le FEW 13¹, 250 b (cp. pr. « affliger extrêmement » !).

ATOUCHIER v.n. V 412 [v. *cheville*] « porter atteinte à, diffamer » (Gloss.) ; cp. *attoucher* a qn « saisir, arrêter qn » Chastell ; Suisse *attoucher* « entrer en contact hostile avec » (FEW 13², 8 b).

ATTEMPTER a qch. V 20 [« qui le fait, il *attempte* a noblesse »] ; V 82 [v. *sinistrement*] « porter atteinte à, commettre un outrage à l'égard de » (Gloss.) ; manque FEW 13¹, 183 b. — *attempter* (contre une cour) XVII 52 [« Qui ne le fait... contre nous et nostre court *attempte* »] « se rendre coupable d'outrage au tribunal » (Gloss.) : afr. mfr. *attempter* « entreprendre et exécuter quelque action sur la juridiction et le droit du supérieur, partic. en cas d'appel » (1290-15^e s. . . . Chastell . . .), *attenter* (1340 - Pom 1700) FEW 13¹, 183 b.

AUCTORISER v.a. V 53 [« Or scet bien chascun quelle *preeminence* Est par droit deue a Honneur Femenin, Quel grant honneur et quelle reverence, *Auctorisant* sa haulte precellence »] ; V 452 [« Dame tousjours les vaillans *auctorise* »] ; XVII 18 [« C'est les vertus en loz *auctoriser* »] ; XVII 71 [« Loyauté l'*auctorise* (scil. bonne fame) »] « élever, exalter, honorer » (Gloss.) ; v. FEW 1, 172 b ; TL 1, 688 ; Gdf 1, 503 c. — V 143 [« Se tu me dis, en *auctorisant* Tulle, Que . . . »] « citer comme autorité » (Gloss.) ; manque FEW 1, 172 b ; TL ; attesté comme v.n. chez Froiss, v. Gdf 1, 504 a.

AUCTORITÉ f. VII 205 [v. *lignie*] « autorisation accordée par un tribunal (Gloss.) ; FEW 1, 172 b ; Gdf 1, 504 b ; TL 1, 688 (« Befugnis »). — IX 3/5 [v. *protester* et *frivolles*] « précédents en jurisprudence cités par un avocat » (Gloss.). — XX 3 [« en conservant honneur Et votre fame en leur *auctorité* »] « dignité ; estime, rang dûs (à l'honneur féminin) » (Gloss.) ; cp. « vertu » FEW 1, 172 b ; TL 1, 687 (« Ansehn, Ehre ; Würde . . . »).

AUCUNS adj. indéf. pl. V 103 [« *aucuns* leurs escrips »] « quelques-uns » : fr. *alcuns* Passion, *aucuns* (13^e s. - La Fontaine) FEW 24, 322 b. — *aucun* sg. VII 168 [« Et s'*aucun*... vouloit dire »] « quelqu'un » (déb. 12^e s. - Corneille...) FEW 24, 322 b.

AUCUN(N)EMENT adv. II 50 [v. *surseoir*] « quelque peu » (Gloss.) : fr. *alcunement* adv. « en quelque façon, jusqu'à un certain point » (hap. 12^e s...), *aucunement* (13^e s. - Pom 1715, ...; 't. de palais' Trév 1743 - Ac 1798) FEW 24, 323 a.

AUDITEUR m. VII 157 [« Mal, angoisse et adversité, Aux *auditeurs* ne porroit plaire ; pour ce est il besoing de *retraire* Ce qui est au cas necessaire, Sans soy taire... »] « celui qui écoute » ; manque FEW 1 ; GdfC 8, 237 c (seulement 2 ex.) ; TL 1, 666 (3 ex.) ; mais il s'agit ici prob. du sens juridique (« officier de judicature commis pour recevoir des témoignages... »), attesté depuis BeaumCout 1283, GdfC 8, 237 c ; TL 1, 666 ; 1299, etc., BTDial 52, 1978, 241.

AUMOUSNIER adj. V 322 [v. *semblable*] « charitable, qui donne l'aumône » (Gloss.) ; v. FEW 3, 211 b.

AVENTURE (D' ~) II 34 [v. *tirer*] « par hasard » (dep. MarieFab) FEW 24, 195 b (« D'après Vaugelas (1647) 'pour signifier *par hazard*, il n'est plus gueres en usage parmy les excellens Escrivains' Br 3, 356. Mais La Fontaine s'en sert encore, et même après lui il est encore en usage, qualifié de 'fam.' par Ac 1762-1878 » FEW 24, 197 n. 4).

AVEUC prép. IV 11 [v. *ordonnance*] ; V 385 [v. *escoute*] « conjointement à, en compagnie de » ; la var. *aveuc* est attestée dans Nouv ; Molin (FEW 24, 30 a) et ca. 1470 dans *Devinettes* éd. Roy 491 et souvent. — *aveucquez* V 399 [v. *preuses*] « avec », cp. *aveuques* MonGuill (FEW 24, 30 a), expliqué par croisement avec la conjonction *que* (note 2) ; j'y vois plutôt une simple analogie d'après *donque*, etc. ; cp. *oncques* XII 35, *quelxconcquez* XII 37, *adoncques* XII 38. — Cf. H. Goebel, *Kontamination und Diasystem, Eine skriptologische Fallstudie zu afr. und mfr. avec « mit »*, dans *Wortbildung diachron-synchron*, éd. par O. Panagl, Innsbruck 1976, 93-129.

BAILLIER v.a. V 191 [v. *fer*] ; V 475 [« *baillier*... *replicques* » ; v. *prompt*] ; V 299 [« la femme, a qui le tort on *baille* »] « donner, rendre » (FEW 1, 206 a) ; l'histoire de ce mot (en rapport avec *donner*) est à refaire ; v. pour le moment TL 1, 803 ; Gdf 1, 556 c ; GdfC 8, 274 b ; Susanne Eisenberg, *Geschichte des frz. Verbums bailler*, Thèse München 1933, spéc. 32 ss.

BEGININ adj. (f. *benigne*) V 54 [« tout cuer noble et *beginin* »] ; V 153 [« Tant humbles sont (les femmes) et en grace *benignes* »] « doux, bon, bienveillant » (Gloss.) ; FEW 1, 325 a ; GdfC 8, 316 a ; TL 1, 921 (*benigne*, mot emprunté, était d'abord m. et f. ; la forme analogique *benin* se rencontre déjà chez Renclus ; cp. *maligne*, *malin*).

BENISSANT p. pr. de *ben(e)ir* V 345 [« Vous les veez, *benissant* espou-
sees »] « béni(es) » (Gloss.) ; p. pr. à sens passif ; manque FEW 1, 323 b ; GdfC 8, 315 b ; TL 1, 918 ; cp. *chemin glissant*, etc. Grevisse, *Le Bon Usage* 1969, § 770.

BLASON (BON) XIII 4 [« Brasseurs de poison Vostre trayson Fait a *bon blason* Mortelle *litier* »] « bon nom, réputation honorable » (Gloss.) ; ce sens (qui se rattache à *blason* « ensemble d'emblèmes d'une famille noble . . . ») manque dans les dict. (v. FEW 1, 402 b ; GdfC 8, 330 a ; TL 1, 993 ; Hu).

BLECHURE f. IV 16 [« aucuns vers en latin qui avoient esté cause de la nouvelle lesion et *blechure* de son maistre, Honneur Femenin »] ; V 86 [« qui a Honneur Femenin font *blechure* »] « atteinte à l'honneur, à l'amour-propre » (dep. Est 1538) FEW 15¹, 160 b ; première date.

BLESSER (ung cuer) V 44 [« celui qui villainement *blesse* Ung cuer qui fait son tresor et ricesse »] ; VI 6 [« Honneur Femenin ainsy *bles-sié* »] « offenser, choquer (qn) » (dep. Est 1538), mais « faire tort, porter dommage (à qn, à ses intérêts) » déjà dep. ca. 1270 (FEW 15¹, 160 a) ; v. aussi TL 1, 998 des ex. encore plus anciens.

BON SENS V 71 [« son sens est sens qui a *bon sens* succede »] ; V 197 : *bon sens* devrait être examiné de plus près, sur la base d'un matériel plus complet (*SENSUS*, en rapport avec *SANGUIS* à cause de l'homonymie de *bō sā*), v. pour le moment FEW 11, 463 a ; (sens actuel dep. Est 1538), mais v. déjà *bon sanz* BibleGuiot (TL 9), *boen sens* GautArr IlleGal 3260 (FM 41, 1973, 293) ; 1534, Rab I 24, I 52 ; v. aussi Daniel König, *Sen/sens et savoir et leurs synonymes dans quelques romans courtois du 12^e et du début du 13^e s.*, Berne (Lang) 1973 ; Gilles Eckard, *L'antithèse sen(s) - folie dans la litt. fr. du moyen âge*, Thèse d'Etat, Strasbourg 1980 ; v. aussi *follement*.

BOREAS nom propre I 7 [v. *haultesse*] ; cp. mfr. frm. *borée* « vent du Nord (t. poét.) » (dep. 16^e s.) FEW 1, 441 b ; 1585, GdfC 8, 342 b ; DG ; manque dans Hu.

BRASSIN m. XIV 5 [v. *emcombreaux*] « feu, brasier » (à rattacher à *BRAS-*) FEW 15¹, 255 b ; des attestations anciennes ont manqué jusqu'à présent, cp. Faymonv. *brézén* « braise », Pontoy *brēzī* « brasier » ib. [employé ici dans un sens figuré].

BRINGANT m. II 27 [« espiez par les *bringans* et souldoyers » ; v. *espier*] « brigand » (il est souvent difficile de distinguer ce sens de « soldat à pied »), v. GdfC 8, 375 c ; Gdf 1, 733 b ; famille d'origine inconnue (BW⁵) ; le mot fr. est emprunté à l'it. *brigante* ; il manque dans le FEW (les matériaux se trouvent dans le fichier du FEW à Bâle ; information de Mlle Hoffert). La var. avec *n* se trouve déjà chez Froissart (Gdf 1) ensuite chez Duquesne dans la 2^e m. du XV^e s. et vers 1470 dans *Le Livre des trahisons de France* (GdfC 8). — Cp. « Puis ces *bringands*, mурdriers, larrons de boix » Dance aux aveugles, cité par l'éd. p. 99.

BRUIT m. V 70 [« son *bruit* (= le bruit de l'Honneur Femenin) est *bruit* qui aultre *bruit* excede »] ; V 449 [« Par dames sont nobles tenus en *bruis* (var. *bruit*) »] « (bonne) réputation, renom » (Gaim 3314 ; ca. 1190 - Ac 1798 . . .) FEW 10, 551 b.

CAS m. v. Gloss. et FEW 2, 480 s.

CAUSE f. v. Gloss. et FEW 2, 542.

CAUTELLE f. VII 66 [« se nous avons sceu sur elles (les femmes) *Deception*, faulte ou *cautelles* »] (Gloss. « ruse ») : fr. *cautèle* « finesse mêlée de ruse » (13^e-16^e s., Gdf ; Maillart ; CentBall ; Chd'Orl ; Nouv ; Comm ; PrisDesc ; CentNouv ; Destrees ; Hu ; ScèveD ; Salel ; JLemaire ; BPériers ; Lef ; encore Miegé 1677 ; plus tard JournGonc) FEW 2, 546 a ; cp. apik. *cautelle* (Mons) 1501, CohenRég. ib.) [id. 1467 Lyon cour. et fin 16^e s. Anne d'Urfé 153].

CAVILLACION f. VII 56 (Gloss. « chicane ») : *cavillation* « langage subtil et de mauvaise fois » (dep. 1253, 'vieilli' dep. Boiste 1829) FEW 2, 558 a ; [*cavillacion* aussi p. ex. ca. 1320, OvMorB IV 6104].

CELICQUE adj. V 167 [« vertus *celiques* » « céleste » < *CAELICUS* (14^e-16^e s., FEW 2, 34 b).

CHAI NT (ESTRE ~ DE) V 124 [« que femme est chose *fainte*, Trop *decepvant*, et chose moult maulditte, Qui de vanter et de tromper est *chainte*, impetueuse a *decepvair* sans crainte »] (Gloss. « vêtue ») [« être ceinte, c'est-à-dire prête à), être destiné à » (manque dans le FEW sub *CINGERE*).

CHAMPION V 309 [v. *acueillir*] v. FEW 16, 299 b.

CHAPITRER v.a. V 310 [« d'assaulx *chapitrez* »] « réprimander » (dep. ca. 1460, MedAev 2, 32) FEW 2, 265 b ; le passage cité de MedAev par le FEW se trouve dans *Le Pas de la Mort* d'Amé de Montgesoie (à dater avant le 26 sept. 1465 : « Il n'est abbé tant mittré Qui ne soit alors *chapittré* » 472).

CHARIER DROIT [v. *ordonnance*] « se bien comporter » (dep. 14^e s.) FEW 2, 430 a (CARRUS).

CHAULT (*ne me/leur* ~) V 175 ; VII 64 [« ne m'en *chault* »] ; XII 22 [« ne me *chault* »] « peu me/leur importe » : fr. *chaloir* « importer » (v. imp., *il m'en chaut*) FEW 2, 83 a.

CHEVANCE f. V 208 [v. *gouvrenance*] « ce que l'on possède, biens... » (dep. 12^e s., encore Fr. de Sales, CabSat, Hardy, La Fontaine, vieilli dep. Fur 1690) FEW 2, 339 a.

CHEVILLE (SANS ~ TORDRE) loc. V 413 [« mesdisans... protestent... Qu'ilz ne veullent *atruchier* ne *remordre* Contre les Sains, car *sans cheville tordre*, en paradis ilz sont de Dieu *trop prez* »]. B.F. propose dans les notes p. 103 et dans le gloss. de rattacher cette expression à *cheville* « petite pièce autour de laquelle s'enroulent les cordes d'un instrument de musique », attesté au 15^e s. à Toulouse [*cavilla*], en fr. dep. Hornk 1599, d'où *tourmenter ses chevilles* « tâtonner longtemps pour accorder son instrument, d'un joueur inexpérimenté », attesté certes seulement 1863 - Lar 1869 (FEW 2, 760 b), mais l'explication est très tentante. On pourrait penser aussi à *cheville* (du pied) « malléole », cp. *tordre* ses mains, ses bras, etc. « crisper en signe de désespoir » ca. 1150 - D'Aubigné et une série d'expressions du même genre (FEW 13², 84 b). Il est difficile de se décider, à l'état actuel de nos connaissances. Dans le premier cas on traduirait « sans qu'on ait besoin de chercher très loin », « de toute évidence » (Gloss.), dans le second « sans effort, de toute façon » (cp. p. ex. en all. *ohne den Finger zu krümmen*).

CHIER adj. XV 36 [« leurs coulleurs *chieres* »] « fin, exotique, précieux » (Gloss.) ; v. FEW 2, 441 b ; je ne connais pas d'autre attestation de *couleur chère*.

CIRCUIR v.a. V 373 [« Lui fist noyer le chief en humain sang, Car il voullloit *circuir* tout son *rang* (« armée ») Pour sang humain respandre a *desarroy* »] (Gloss. « attirer dans un guet-apens », à la page

102 « entourer » ; ms. *cirenir*) : mfr. nfr. *circuir* v.a. « faire le tour, aller autour de » (ca. 1360 - D'Aubigné), *circuir à l'entour* « faire des détours pour arriver à une fin » Chastell (FEW 2, 701 b).

COINPT adj. I 6 [v. *haultesse*] (Gloss. « doux, suave ») : mfr. *coint*, -e « gracieux, gentil, élégant » (Pléiade ; Brantôme) FEW 2, 843 b (*COGNITUS*) ; première date pour la forme *coint*, refaite à partir de *cointe* interprété comme féminin.

COMBIEN QUE II 2 [« *combien* toutevoyes *que* la cause en fust raisonnable »] ; II 12 [v. *percher* ; avec indic.] ; II 25 [v. *appointier*] ; V 131 [« *Combien* que c'est faulseté controuuee »] ; VI 4 [« *combien* qu'elle sceust... »] ; VII 185 [v. *conseillier*] ; XII 51 « bien que, quoique » (14^e s. - mil. 17^e s., ...) FEW 2, 1544 a ; J. Klare, *Entstehung und Entwicklung der konzessiven Konjunktionen im Französischen*, Berlin (Akademie-Verlag) 1958, 50 (« wie sehr auch » dep. Beaum-Cout 1283), p. 113 (« wenn auch, obwohl » dep. 14^e s.).

COMPAS (*PAR DROIT* ~) loc. XVII 67 [« Bonne famë est pierre precieuse Qui est tousjours en femme vertueuse, Comme en or fin, *par droit compas* assize »] (Gloss. « à la perfection ») « avec exactitude » ; *par droit compas* se retrouve dans le Doctrinal (« régulièrement » Mich 1466, FEW 2, 972 a).

COMPASSER v. a. XIII 14 [« Tous maulx entassés, Tous biens rabaisiez, Et dueil *compassez* En tresardant raige »] (Gloss. « envelopper, entourer », d'où l'interprétation « cachez votre chagrin sous votre rage », mais je ne vois pas où serait attesté le sens de base ; en outre, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un impératif [p. 108]) « réaliser » (?), cp. *compasser* « former suivant un modèle » (Maillart ; Destrees) et « einhalten, befolgen, ausführen (Gebot) » (TL 2, 625) ; FEW 2, 971 b (il s'agit d'un reproche de Vray Rapport adressé à Faulx Parler).

COMPLAINANT m. XVII 34 [« dont fort grevé le *complainant* demeure »] « celui, celle qui se plaint en justice » (14^e s. - Ac 1878 ; Runk ; Bartsch ; rare après Ac 1835) FEW 2, 979 a.

COMPLECTION f. I 27 [« En tant que puet nostre *complection*... estre entiere et parfaite »] « tempérament d'une personne, ensemble de ses caractères physiques, surtout par rapport à sa santé » (dep. 12^e s.) FEW 2, 983 b [manque la graphie].

COMPTE (*NE TENIR QUELQUE* ~ de qch.) V 436 [«... deshonestes querelles, Mais on n'en *tient* au jour d'uy *quelque compte* »] « prendre (qch.) au sérieux » ; le FEW ne donne que mfr. nfr. *tenir compte de* qn « avoir beaucoup d'estime pour » (dep. Est 1549) FEW 2, 997 a.

CONFERER v. n. XVI 13 [« en l'audience... sur ce cas *oyrent conférer* »] « débattre, discuter » (mfr. frm. *conférer* « discuter avec qn de qch » dep. Chastellain, FEW 2, 1029 b [aussi chez Rabelais I 23]).

CONGNEU (*ESTRE* ~) V 41 [« le loz *estaint* et parole mauditte Veulent avoir *pugnicion* plus grieve Et sont *congneus* par sentence plus briefve »] ; XI 7 [« Ne sa faulseté estre *estainte* Sans estre *congneue* et attainte »] « être jugé, décidé (en justice) » ; cp. mfr. *congnoistre* « juger, décider un (procès) » (PrisDesc ; Littré ; 1463, Bartsch 71) FEW 2, 847 b.

CONSEQUANMENT V 210 [« *Consequanment* il met... »] « ensuite » : *conséquemment* (Chastellain-Voult 1613) FEW 2, 1064 b [aj. ca. 1460, Raoul Lefèvre, *L'Histoire de Jason*, éd. Pinkernell 1971, 16, 10].

CONSEILLIER v. n. VII 185 [« tant on travaille D'empeschier nous et nostre droit — *combien* qu'en vain on y *conseille* — car... nous parlerons... »] « se concerter, tenir conseil » (Gloss.) ; prob. à traduire « bien qu'en vain on y est décidé », cp. *conseillier* v. r. « se décider » (12^e-14^e s...), v. n. (1250-1360) FEW 2, 1070 a.

CONTREDITTE f. VII 199 [« car leurs raisons sont *trop* petites Pour nous *inferer contredittes* Et nous oster du *possessoire*... »] : mfr. *contredite* f. « affirmation contraire » (1541 - Ac 1798...) FEW 2, 1118 b ; première date.

CONTREGARDER v. a. V 182 [« et leur honneur en ce cas *contregarde* »] « garder, protéger... » (ca. 1190 - Miege 1677, Gdf ; Bibb ; Nouv ; Hu) FEW 17, 522 b.

CONTREPOINT m. XIII 28 [Vray Rapport : « Vostre langue *point*, Mais par quelque *point* Vous ne doubtés *point* Divin jugement ». — Faulx Parler : « Il est bien a *point*, Vostre *contrepoint*, Ne mort ne *repoint* Que bien doucement »] « contre-attaque, réponse à des accusations » (Gloss.) ; il s'agit d'un jeu de mots complexe qui met en jeu : *poindre* [XIII 22] « piquer » au sens de « offenser ; causer du chagrin » (RoseL - Lar 1874..., FEW 9, 597 b sub *PUNGERE*),

point [XIII 23] « piqûre » au sens de « douleur piquante » (attesté seulement dep. Dup 1573, FEW 9, 585 a) et probablement en même temps « avis, propos » (attesté dans les MirND, FEW 9, 586 a) puisque — d'après Vray Rapport — Faulx Parler n'a *point* [XIII 24] (« pas du tout » FEW 9, 593 a) peur du 'divin jugement'. D'où la réponse de Faulx Parler : « Il est bien *a point* » [XIII 27] (*à point* « en ordre » 15^e s. - Cotgr 1611, FEW 9, 586 b), Vostre *contrepoint* (proprement t. de mus. « superposition de dessins mélodiques susceptibles d'engendrer des harmonies » dep. ca. 1380 Deschamps, FEW 9, 592 b, mais ici sans doute première date au sens métaphorique de « opposition » [ou peut-être mieux « contre-attaque », déf. du Glossaire] attesté en 1525 et chez Cotgr 1611, FEW ib. ; ce *contrepoint* (je supprimerais plutôt la virgule après ce mot), cette contre-attaque, pourtant, « ne mort ne *repoint* [XIII 29] que bien doucement », c'est-à-dire n'a pas beaucoup d'effet (*repointre* « piquer, harceler à son tour » Gloss. ; manque au FEW, cp. « piquer de nouveau » Est 1538 - Wid 1675, « tourmenter (par un chagrin) » 1562, FEW 9, 598 b).

Contrepoint comme terme de musique a été créé pendant la 1^{re} m. du XIV^e s. comme terme de l'*ars nova* des madrigalistes florentins. La 1^{re} attestation mlt. se trouve dans le traité « Ars contrapunctus, secundum Philippum de Vitriaco » (« in artem *contrapuncti*, id est *nota contra notam* ») Coussemaker, *Scriptores de musica nova*, III, 23 ss. (Philipp de Vitry vivait ca. 1290-1361 ; il était le premier grand représentant de l'*ars nova* en France, mais on ne sait pas s'il a écrit des traités théoriques). Une seconde ou troisième attestation se trouve dans l'« Ars contrapuncti secundum Johannem de Muris » (recteur de la Sorbonne vers 1350) : « *contrapunctus non est nisi punctum contra punctum ponere vel notam contra notam ponere vel facere, et est fundamentum discantus* » (Coussemaker III, 59 ss.). Voir FEW 9, 596 n. 27 ; Hans Peter Gysin, *Studien zum Vokabular der Musiktheorie im Mittelalter*, Diss. Basel 1958 (1959), S. 129-131.

CONTROUVER v. a. V 131 [« c'est faulseté *controuvee* »] ; XI 82 [« Ne *controuve* pas *occoison* De dame mettre en *desarroy* »] ; XVII 106 « inventer mensongèrement pour nuire » (RoseM - Ac 1878, 'seulement au p. p.' Ac 1935 - Rob 1964) FEW 13², 318 b.

CONVENIR (FAIRE ~) v. a. II 42 [« j'ay fait *adjourner* et *convenir* iceulx mes ennemis par devant dame Raison »] ; V 112 [« il les fait *convenir* Par devant vous pour justice obtenir »] : *faire convenir*

« faire comparaître en justice » (1432 - Mor 1608), *convenir* qn (1484 - Trév 1771) FEW 2, 1126 b ; il est intéressant de constater que Michault n'ose pas encore se servir du pur latinisme sans *faire* (v. FEW 2, 1129 n. 1).

COP (A ~) III 11 [« Dont n'est nesun . . . Tant prompt en vertu aucune, Qui puist a cop obvier A cil qui veult espier »] « soudainement » (13^e s. - Descartes . . .) FEW 2, 867 b ; cp. *tout à coup* id. (dep. Est 1549), mais déjà ca. 1460 JasonP 19.1, 2 ; 19.2, 7 ; ca. 1460 Rambaux de Frise 1967, 739 ; CentNouvS 1, 193 ; 6, 81 ; 37, 125 ; 1466 Mich-Doctrinal XXXIV 45.

COPPIE f. V 184 [« Confondue soit doncq celle langarde Coppie cy, ou n'a que menterie »] (ø Gloss.) : mfr. *copie* « moquerie à l'égard d'une personne » (ang. 1526 ; BPériers) FEW 2, 1155 a ; première date.

CORROMPRE v. a. XVII 69 [« une luyseur joyeuse Qui y corrompt toute erreur tenebreuse »] « dissiper (une erreur), détruire » ; cp. « altérer (une substance) par décomposition » (dep. ca. 1260, FEW 2, 1234 a).

COULLEUR f. XV 36 « couleur » (v. *chiere* ; Graphie manque FEW 2, 922 a). — V 189 [« c'est menterie nottoire Qui n'a couleur par qui on le doie croire »] ; XII 16 [« couleur de bien »] « apparence, aspect » (le FEW 2, 922 a ne donne pas de sens non péjoratif !). — VII 59 [« Responderons par une couleur, sans varier aucunement »] « unanimement » (cp. *couleur* « opinion, caractère apparent (p. ex. d'un journal) » attesté seulement vers 1830). — VII 147 [« qu'il n'est point a nous loisible De reciter ung cas terrible Contre elles par quelque couleur »] « de quelque manière que ce soit » (manque FEW). — XX 4 [« Regard n'ayez des motz a la couleur »] « éclat, brillant du style » (13^e s. - Oresme ; frm. id. dep. Ac 1798) FEW 2, 922 b ; cp. mfr. *couleur de rhétorique* « pièce de poésie » Molin, mfr. frm. *couleurs rhétoriques* « ornements rhétoriques » (Est 1549 - Mon 1636) FEW ib.

COULLOURER v. a. V 63 [« Car c'est ung bien (Honneur Femenin) pour tous biens coullourer » Gloss. « rehausser, embellir »] ; VII 179 [« Son cœur [de Mallebouche] ne se puet amollir A coullourer ne a pollir Œuvre par justice tissue, Car trop sauvage en est l'ysue » Gloss. « embellir, farder »] « embellir » ; cp. mfr. frm. *colorer* « embellir, orner (un récit) » (dep. 16^e s.) FEW 2, 923 a ; premières attestations.

COUP (A ~) V 375 [« en fut il *a coup* saoullés »] « soudainement » (13^e s. - Descartes) FEW 2, 867 b.

COUSTEL v. fer.

CREDIBLE adj. V 133 [« la Bible, Qui doit estre de tous vivans *credibile* »] « croyable, [digne de foi] » ([entre 1433 et 1460] PassSem-Cresp 1637) FEW 2, 1308 a.

CREMEUR f. V 180 [« *cremeur* de Dieu »] « respect (de Dieu, d'un supérieur) » (ca. 1190 - Chastell, Trénel) FEW 13², 241 a.

CREMIR v. a. V 80 [« honneur de dame Doit on *cremir*, *doubter* et tenir chier »] « craindre » (PsOxf - 1547, Gdf ; TL ; MonGuill ; GCoinci-Enp ; ContPerc ; RF 10, 655 ; R 6, 168 ; RenartN ; GuillMach ; Desch ; Chd'Orl ; Dex ; Mist ; Molin ; Hu ; AncThéât).

CUEILLIR v. a. V 305 [v. *tailler*] : mfr. frm. *cueillir* « récolter, emporter (p. ex. le fruit de ses travaux), bénéficié de qch. » (Est 1538 - Trév 1752) FEW 2, 899 a ; première date.

CUIDIER v. a. « penser, croire (à tort) » VII 125 [« Toute femme bien *cuideroit* Que nulz homs ne les congnoisteroit »] « penser, croire (à tort) » (Gloss.), de même MoyFr 3, 1978, 53 n. 4 : « présumer à tort » avec renvoi au Doctrinal XXXI 40-43, XXXIII 1-9, avec d'autres renvois : fr. *cuid(i)er* « penser, croire, s'imaginer » (Alexis-Duez 1642, vieilli dep. Duez 1662) FEW 2, 838 b. — V 460 [v. *murdrir*] ; XVIII 15 [« Adoncques je, les *cuidant* suivre, ne viz audience ne parquet... »] « avoir l'intention de faire qch., essayer de faire une chose, sans toutefois y arriver » (Roland - déb. 17^e s. ...) FEW 2, 841 a.

DAMPNABLE adj. V 117 [v. *monstrer*] « condamnable » (FEW 3, 9 b ; GdfC 9, 272 b ; TL 2, 1178 (« verdammenswert »)).

DECAPPITER v. a. V 368 [« *Decappita* par nuit son ennemy »] « couper la tête à qn » ; *décapiter* (dep. 1320) FEW 3, 23 a, mais déjà en 1275, ArchPoit 57, 69.

DECEPCION f. V 192 [v. fer] ; V 285 [v. *submettre*] ; VII 66 [*deception*, v. *cautelle*] « tromperie » : afr. mfr. *deception* « action de tromper » (FEW 3, 24 a).

DECEPS m. V 95 [« excès Que ne firent par leur villain *deceps* De paradis les anges miserables »] « chute (des anges) » < *DECENSUS* (manque FEW 3, 51 b, cp. 2, ib.).

- DECEPVABLE** adj. V 97 [« les angles miserables Qui tant sont faux, pervers et *decepvables* »]; V 221 [v. *faconde*] « trompeur, faux » (afr. mfr. *decevable*, FEW 3, 25 b).
- DECEPVOIR** v. a. V 129 [v. *labeurer*]; V 298 [« Follie... abuse et *deçoit* l'omme »]; V 254; V 123 et 125 [v. *chaint*]; V 481 [v. *adulla-teur*]; V 271 [« que la femme le *dechupt* faulsement »]; V 283 [v. *submettre*]; V 288 [v. *imbut*] « tromper, induire en péché » (Gloss.) FEW 3, 25 a. — V. pron. V 60 [« il se *dechoipt* »] « se rendre coupable d'un péché » (MonGuillaume; Froissart) FEW 3, 25 a.
- DECLAIRIER** v. a. X 5 [v. *abusion*] « révéler, montrer » (Gloss.), cp. FEW 3, 25 b.
- DECOPPÉ** p.p./adj. II 38 [« ma robe, qui tant est *decoppee* »] « en lambeaux » (Gloss.); V 29 au fig. (en parlant de la réputation), cp. fr. *découper* « séparer, en coupant, en plusieurs morceaux » (dep. Wace Nic) FEW 2, 871 b.
- DECORABLEMENT** adv. Rubr. 9 [« pour leur honneur veritablement et *decorablement* desditez injures *relevees* »] « comme il siet, de manière appropriée » (Gloss.); manque FEW 3, 26 b; cité aussi ZfSL 64, 52.
- DEDUCTION** f. Rubr. 1 [« S'ensiut la *deduction* du Procés de Honneur Femenin »] « déroulement d'un procès en justice » (Gloss.). — IV 38 [« Et il... bon et prudent advocat, commença sa *deduction* en ce point »] « plaidoyer » (Gloss.). Cet emprunt savant manque au FEW (cp. *déduire* FEW 3, 171 a); v. déjà en 1332 *deduction* ViardPar 1, 155; 329 (d'une somme).
- DEDUIRE** v. a. V 17 [« l'exigence du cas Quant il sera *deduit* des advocas »] « plaider (un cas) » (Gloss.); cp. *déduire* « énoncer successivement, raconter » (15^e-18^e s., en frm. surtout t. de palais) FEW 3, 171 a.
- DEFAILLIR** v.n. XIV 17 [« Car une fois verité mise en hault Legiere-ment ne perist ne *deffault* »] « dépérir, s'éclipser » (Gloss.). — XII 35 [« Que femme ne *defaillit* oncques »] « manquer aux commandements de la morale, tomber dans le péché ». — Les deux nuances de sens manquent dans les dict., v. FEW 3, 388; Gdf 2, 454; GdfC 9, 287; TL 2, 1272.
- DEFFIANCE** f. VII 139 [« Fault il que a haches et a lances On leur presente *deffiances*, En imposant a ceulx silence Qui parlent par

experience? »] « défi » ; FEW 3, 500 a ; Gdf 2, 460 c ; TL 2, 1586 (« Herausforderung, Kampfansage, Warnung »).

DEFFIER v. a. III 16 [v. *sens*] « porter atteinte, être un défi (au bon sens) » (Gloss.) ; cp. FEW 3, 500 a ; Gdf 2, 586 c ; GdfC 9, 335 b ; TL 2, 1587.

DEFFUBLER v. pron. VI 14 [« se leva et se deffubla ung bien peu »] « défaire son manteau » (Gloss.) ; cp. afr. mfr. *se deffubler* « ôter son manteau, son chapeau » (ca. 1200 - 16^e s., Gdf ; TL ; Li ; Hu ; Desch ; CentNouv) FEW 24, 250 a.

DEMENER v. a. XI 16 [« leur cause bien demenee »] ; XVI 8 [v. *ententif*] « plaider (un cas) » (Gloss.) ; fr. *demener* un procès, une affaire « traiter en justice » (1190, StudW ; BeaumCout - Mon 1636, Li ; Ba ; Comm) FEW 6², 105 b.

***DENIER** v. a. I 10 [« Dame Serés leur *denye pasture* »] « refuser » : afr. *denoyer* « refuser (qch. à qn) » (ca. 1190), mfr. id. 14^e s. . . mfr. nfr. *dénier* (dep. Est 1538 il faut donc un astérisque pour la reconstruction de l'infinitif FEW 7, 83 b.

DENONCIER v. a. VII 31 [v. *englume*] « signaler à l'attention, déclarer, rendre public » (Gloss.) ; v. FEW 3, 43 b.

DEPORT m. V 199 [« cil qui prent en tel escript *deport* »] « joie, manifestation joyeuse, plaisir » (Wace - Mon 1636) FEW 9, 218 b.

DEPOSER v. a. Rubr. 7 [v. *referable*] : *déposer* v. n. « rendre témoignage (t. jurid.) » (GaceB ; dep. 1395, Runk) FEW 8, 68 a, mais déjà en 1333/5 dans les *Confessions et jugements de criminels au Parlement de Paris* (1319-1350), p.p. M. Langlois et Y. Lanhers, Paris 1971, 83.

DESARROY m. XI 83 [« De dame mettre en *desarroy* »] « désordre complet (dans une armée, dans des affaires) » (hap. 14^e s., Li [d'après une éd. plus récente] ; dep. Chastell), « trouble profond de l'esprit causé par un événement fâcheux et inattendu » (dep. Fur 1690) FEW 16, 699 a. — V 374 [v. *circuir*] : *a desarroy* « à profusion, sans retenue » (Gloss.) ; manque FEW.

DESCLICQUIER v. a. V 438 [« Car, quant le *het* a la cervelle monte, *Desclicquier* fault les *gorgees* sur elles »] « faire pleuvoir (litt. : déclencher) des injures » (Gloss.) ; attesté ca. 1310-1350 comme t. mil. (v. pour d'autres significations aux 15^e-16^e s. Mél. Jeanroy 181) FEW 2, 781 b.

- DESGORGIER** v. a. V 416 [« Veullent ilz bien *desgorgier* leur venin Pour faire anuy a Honneur Femenin »] « cracher (son venin) » ; première date pour « vomir » (dep. CohenRég) FEW 4, 335 b. — XI 56 [« Lui font tout dire en general Et *desgorgier* soit bien, soit mal »] « déblattérer » (Gloss.) ; première date pour *dégorgier* (une parole, un propos) « dire, adresser de façon inattendue ou passionnée » (1482 - Pom 1700) FEW 4, 335 b.
- DESINER** v. a. XI 12 [« En tout le fait qu'il *desina* »] « désigner » (Gloss.) ; forme manque au FEW 3, 53 b, mais v. DatBesançon 4, 1972 (*désiner* ca. 1265).
- DESISTANCE** f. (FAIRE ~) XIV 23 [« afin qu'après en faciés *desistance* »] « désister, cesser de faire qch. (t. jurid.) » (Gloss.) ; cp. FEW 3, 54 a.
- DESMETTRE** v. a. XVII 23 [« voullons de fait d'eulx *tollir* et *desmettre*, ce que rigueur y semme et veult permettre »] : afr. mfr. *desmettre* « ôter, enlever, emporter » (13^e s. - Marot...) FEW 6², 191 b.
- DESNATURER** v. n. VIII 18 [« Nature, tu *desnatures* Quant tu... »] « agir contrairement à sa nature profonde, ici, à l'encontre de la loi, de la morale naturelles » (Gloss.) : afr. *desnaturer* v. n. « s'altérer de manière à changer de nature » (ca. 1180 - ca. 1330) ; v. pron. « agir contre nature » (ca. 1280 - Desch) FEW 7, 47 b.
- DESORDONNÉ** p.p./adj. V 211 [« langaiges... *desordonnés* »] « violent à outrance, grossier, peut-être obscène » (Gloss.) ; VII 208 [« parole *desordonnee* », v. *perscripcion*] « irresponsable, sans retenue » (Gloss.) : « qui n'est pas conforme à la règle, à l'ordre moral » (dep. RoseM), « excessif, qui dépasse la norme » (dep. 14^e s.) FEW 7, 397 b.
- DESORDONNER** v. n. XI 25 [« mal sur mal acumullé Fait son maistre *desordonner* »] « sortir des convenances ou des limites de la raison, agir sans retenue » (Gloss.) ; première date (v. n. « se mettre en désordre » 16^e s., Gdf ; FEW 7, 397 b).
- DESROI** m. XII 45 [Vray Rapport parle à Faulx Parler : « Je sçay qu'il n'est femme ne homme Qui ne peche bien a la fois, Toutefois, non pas ainsy comme Tu le maintiens par telz *desrois* »] « propos confus, délire verbal, égarement » ; cp. FEW 16, 699 b.
- DESTROIT** adj. XII 46 [« tous tes propos sont si *destroys* Qu'il semble qu'oncquez ne fut femme Qui ne soit repute *infame* »] « sévère à l'excès » (FEW 3, 100 b : *DISTRICTUS* « resserré, étroit »).

- DESTROIT** m. XVII 22 [v. *submettre*] « juridiction » (FEW 3, 101 a : *DISTRICTUS* « alentours d'une ville » : « district, étendue d'une juridiction ; lieu où siège l'autorité judiciaire »).
- DESVOYER** v. n. V 55 [« Et qui ne veult *desvoyer* du chemin De droic-ture »] « quitter le bon chemin, la voie du salut », attesté comme v. pron. dep. Chastell (FEW 14, 374 a), comme v. a. (« induire en erreur, tromper, éloigner de la vérité ») 13^e s.-1864.
- DETERMINACION** f. XVII 37 [« Nous en dirons par declaracion Ceste nostre *determinacion* »] « jugement, décision (d'une cour de justice) » ; le mot manque FEW 3, 57 a ; GdfC 9, 369 b donne deux ex. de sens très proche de 1486 et de 1576 ; BW⁵ et DDM⁴ renvoient à (1361) Oresme.
- DETERMINER** v. n. V 366 [« il vouloit que sa cité fust prinse Et demolie, sans *determiner* quant »] « fixer un terme » ; FEW 3, 57 a ; TL 2, 1832 (« festsetzen, beschliessen ») ; GdfC 9, 369 b ; dep. 1119 PhThaon, DDM⁴.
- DETESTACION** f. XI 73 [v. *protestacion*] « déclaration mensongère devant un tribunal » (mot formé volontairement par déformation de *protestacion* « plaidoyer », v. le contexte) ; cp. *détestation* « action de détester » dep. 14^e s. (FEW 3, 57 a ; DG ; BW⁵), mais le ms. du texte *De vita Christi* (BN 181, cité par GdfC 9, 369 c) date du 15^e s. et la date de rédaction n'est pas connue ; un ex. chez Gerson (Li), un autre chez Greban (Gdf).
- DETRACTEUR** m. XI 78 [« Pour tant, Faulx Parler, *detracteur* Plain de faulx et mortel poison »] « médisant, calomniateur » (dep. 14^e s., d'après DG ; GdfC 9, 688 c ; FEW 3, 57 a) ; cp. apr. *detractor* (Stimm, dans *Mélanges Baldinger* 1979, p. 786).
- DETRACTION** f. V 27 [« la fame usurpee Par faulse langue et par *detractio* »] « calomnie, médisance » (dep. 12^e s., FEW 3, 57 a ; TL 2, 1835 ; Gdf 2, 688 c ; GdfC 9, 370 b).
- DEXTRE** adj. IV 13 [v. *acteur*] « (côté) droit », FEW 3, 61 b ; les termes plus récents *droit* et *gauche* manquent dans le texte ; v. aussi *enclenche* ; cp. *a sa senestre* VI 12.
- DICTIER** v. a. IV 23 [« d'avoir *dictié* lesdits vers »] « écrire, rédiger, composer » FEW 3, 71 a ; TL 2, 1962 ; Gdf 2, 729 b. — XX 7 [« s'il y a aucun mot mal *dicté*, Je vous supply... qu'on me pardonne »] « composer un écrit, rédiger » (mfr. sans dates, FEW 3, 71 a ; 15^e s.

d'après BW⁵, mais sans précision de sens) ; mais *dicter* déjà vers 1340 dans les Dial. fr.-flam. (v. TL 2, 1962) et dans un doc. de 1360 (Gdf 2, 729 b) ; la forme normale, en afr., est *ditier* ; le sens mod. est rare.

DIFFAME m. V 78 [« Qui ne le craint doit honte recevoir Ou il s'oblige a trop honteux *diffame* »] ; V 321 [« Amans honneur, du tout craignant *diffames* »] « déshonneur » : afr. mfr. id. « mauvaise réputation, ignominie » (encore Widerh 1669, Miege 1688) FEW 3, 73 a ; TL 2, 1921 ; Gdf 2, 711 b. — VII 109 [« Et femmes crient qu'on les blasme A grant tort, par honteux *diffame* »] « diffamation » (Gloss.) ; sens mal distingué par les dict.

DIFFINIR v. n. VII 8 [« Pour nostre cause soustenir ; Car se la laissons *diffinir*, Tout honte nous porra venir »] « prendre fin, expirer, dépérir » (Gloss.) ; mfr. id. « finir » (AlgF ; Brantôme) FEW 3, 557 a.

DIFFINITIVE (PAR ~) VII 202 [« Et soit dit par *diffinitive* Que... »] : forme elliptique de l'expression *par sentence diffinitive*, attestée vers 1300 (Ysopet, GdfC 9, 290 a) ; FEW 3, 30 a.

DIGERER v. a. IV 36 [« conmanda a Vray Rapport de declairier sa matiere devant elle et les assistens. Et il, qui bien l'avoit *digeree* et meurement empraint en sa *memore* »] « réfléchir mûrement à propos d'un problème » ; cp. *digérer* sans déf. (dep. 14^e s.) FEW 3, 75 a ; se rattache au sens lt. de *digerere* « der Reihe nach deuten, ausdeuten » attesté chez Virgile (et sens semblables), cp. afr. *digerer* « verteilen, ordnen » (dep. déb. 14^e s., TL 2, 1925).

DIVERS adj. XIV 41 [« Car en 'toutes' sont *diverses* personnes, Et couvient bien qu'il en y ait de bonnes »] « différent » (dep. 12^e s., FEW 3, 107a). — XII 63 [v. *vanné*] « adverse, défavorable » (Gloss.) ; XIV 10 [« aprez ce *divers* trouble »] « néfaste » (Gloss.) ; XVII 77 [« menteurs par trop *divers* »] « malicieux, méchant, malveillant » (Gloss.) ; les trois nuances sont contenues dans afr. mfr. « méchant, cruel, pervers (de personnes) ; mauvais, sauvage (de choses) » FEW 3, 107 a.

DOLLEUR f. II 20 [v. *inferer*] ; IV 2 [v. *engregier*] ; V 22 [« rudesse Qui mainteffois lui fait *dolleur* mortelle »] ; VII 154 [« ses *dolleurs* taire »] ; VII 148 [v. *suppost*] « douleur » FEW 3, 119 b ; v. aussi Ph. Johnson, *Dolor, dolent et soi doloir*, RPhil 26, 1973, 546-554.

DOLLOUREUSEMENT adv. II 23 [v. *acueillir*] « douloureusement » FEW 3, 120 a.

DOLLOUREUX adj. I 16 [v. *acueillir*]; II 1 [v. *epraindre*] « douloureux » FEW 3, 120 a.

DOLOIR (*SE* ~) v. pron. V 473 [« vous veez que justement *se deult* »] « se plaindre » FEW 3, 117 b.

DOUBTER v. a. V 80 [v. *cremir*] « redouter, respecter » FEW 3, 169 b (encore Mrust 1583; Voulst 1613).

DOUBTEUX adj. XV 8 [v. *acointance*] « redoutable, dangereux » (Gloss.), cp. FEW 3, 169 b.

DROITTURE f. XIV 31 [« Et y maintient bon nom en sa *droitture* »] « l'état qui lui convient, le respect qui lui est dû » (« ce qui est de droit, ce qui convient » FEW 3, 89 a).

DUPPLICITÉ f. V 7 (v. *varier*) « caractère d'une personne qui feint, qui a deux attitudes, joue deux rôles » manque FEW; dep. 1265, Jean de Meun (DDM; BW).

DUPPLICQUIER v. n. V 478 [v. *oblique*] « répliquer à une réplique » (13^e-18^e s., auj. vieilli) FEW 3, 185 a.

EGALLEMENT adv. V 8 [v. *varier*] « de façon impartiale, correcte »; manque FEW, cp. également « d'une manière égale, semblable » (dep. 14^e s.) FEW 24, 213 a.

ELLES (*DESOUZ LEURS* ~) V 400 [v. *preuses*] « sous leur protection »: afr. *dessous s'ele* « sous sa protection (de qn) » (13^e-14^e s.), *sous les ailes de qn* « sous la protection de » (Sully-Massillon...), etc. FEW 24, 282 a.

EMCOMBREUX adj. XIV 6 [« son menteur finalement atteint Dont son *brassin* après bruller s'estaint, Qui est prouvé nuysant et *emcombroux* »] « gênant, fâcheux, importun » (Gloss.): afr. mfr. *encombroux* « encombrant, pénible » (12^e s. - Hardy, Gdf; TP [sic, lire TL]; BeaumCout; Scève) FEW 2, 939 b.

ENCLENCHE (*A L'* ~) loc. adv. V 391 [« sans adviser a dextre n'a l'*enclenche* »] « à gauche »: afr. mfr. *esclenc* « gauche » 12^e - 16^e s. (< abfrq. **SLINK* « link » FEW 17, 148 b), alorr. *clanche* (main) Dex, *enclencq* (flandr. 1547); attestation régionale précieuse.

ENCLIN adj. I 18 [« le chief bas et *enclin* »]: fr. *enclin* « baissé, incliné, penché (surtout de la tête) » (Roland - Stoer 1628, Gdf; TL; Adam; HerbF; AdHale; Bozon; Joufr; AncThéât) FEW 4, 627 a.

ENCLINER v. a. VII 5 [« *Mamma*, qui tant *encline* Femme par nature a rapine »] « porter à » (Gloss.) : mfr. *encliner qn à* « donner à qn de l'inclination pour » (Froiss - Oud 1660) FEW 4, 627 a. — VII 99 [« elle *s'enclina a* tel crime »] « se laisser aller à, acquiescer » (Gloss.), cp. apr. *enclinar* v. pron. « être disposé à » FEW 4, 627 a. — Cp. **INCLINER**.

ENDROIT (A L' ~) V 304 [v. *tailler*] : fr. *endroit* « le beau côté d'un objet » [TL : « Vorderseite »] (dep. 13^e s.), spéc. « le beau côté d'une étoffe » (FEW 3, 88 b et n. 3 explique que ce sens s'explique par la position face au soleil : *l'endroit* c'est le côté tourné vers le soleil levant, *l'envers* le côté opposé) ; *tailler sans adviser a l'envers n'a l'endroit* « sans avertir ni les uns ni les autres ». V. aussi *envers*.

ENGIN m. VIII 8 [v. *apariller*] (Gloss. « esprit » : « s'insinue dans tous les esprits »), mais je crois plutôt qu'il s'agit de *engin* « ruse, tromperie, expédient » (1119 - Trév 1732) FEW 4, 685 b.

ENGLUME f. VII 29 [« *Touteffois, je croy et presume Que vous peserez comme englume* Tout ce fait ains le prononcier De ce qu'il y fault *denoncier* »] « enclume » (13^e s. - Cotgr 1611, *HaustMéd* liég ; Perc ; *Alisc* 4780 ; *Bueve* 3 b ; *ChastCoucy* ; *Elleb* ; *BaudSeb* ; *Froissart-Mél*) FEW 4, 632 a. Le même passage est cité par Marie Dalmer, *ZfSL* 64, 54 avec *proferez* au lieu de *peserez* (elle se base comme B. Folkart sur le seul ms. et l'impression de 1501 ; aucune var. n'est citée !) et interprète *englume* « Reizmittel, Anlockung » (« attrait ») et le rattache à *GLUTEN* « glu » (FEW 4, 170 a : *engluer*). Il faut dire que la leçon de B. Folkart est plus convaincante ; elle l'explique comme jeu de mots : polysémie de *peser* « délibérer » et le sens concret évoqué par *enclume* (avec un effet stylistique destiné à ridiculiser le personnage de Faulx Parler) (8).

ENGREGIER v. n. IV 2 [« ne sentoye point ma dolleur *engregier* »] « s'aggraver, devenir plus pesant » (Gloss.) : afr. mfr. *engregier* v. n. « empirer, s'aggraver (d'une maladie, d'une personne malade) » (*Alexius* - 16^e s.), mfr. frm. *s'engreger* (*Est* 1549 - *Pom* 1700) FEW 4, 263 a (**GRAVIARE*) ; v. encore *Roques Thèse*.

(8) Par l'intermédiaire de Giuseppe di Stefano Mme Folkart m'a envoyé une photocopie des deux passages en question (v. *englume* et *mallivolence*). Le ms. est de lecture assez difficile, mais la lecture de Mme Folkart est sans doute correcte.

ENSEIGNE f. V 109 [« tant qu'il (Honneur Femenin) n'y puet aller voye ne chemin Ou il ne treuve *enseigne* de venin Qui ces *parliers* ont par tout fait *plouvoir* »] « trace » (EvQuen 24 ; Comm - Stoer 1625) FEW 4, 714 b.

ENSEMBLE prép. XVII 97 [« ensemble ceulx qui . . . »] « avec » (12^e s. - 1622, Gdf ; TL ; VengRag 3603 ; Pierrefl ; Hu ; Brunot 2, 380 ; 3, 380 [« conservé dans le langage juridique ; *ensemble les témoins* a passé dans le Code Napoléon »]) FEW 4, 716 b.

ENTASSER v. a. V 247 [v. *sueur*] ; « charger qn de qch., infliger qch. à qn » se rattache étymologiquement à **TASCA* ou **TAXICARE* (Henry, R 100, 1979, 121-125, en corrigeant Wartburg qui le met sous *TAXARE*) (avec influence secondaire de abfrq. **TAS* « monceau » FEW 17, 319), cp. afr. *entaschier* v. a. « se charger de qch. » (Chrestien - 13^e s. . . .) . . . , mfr. *entasser* « attaquer qn » (15^e s.) FEW 13¹, 135 b (note 3 : « Semble être influencé par *tas* ») ; cp. XIII 12 [« Tous maulx *entassés*, Tous biens rabaissiez »] où le mot se rattache plutôt à **TAS*.

ENTENTIF adj. XVI 6 [« Et chascun d'eulx fut *ententif* et *prest* Pour *oyr* droit sur le cas *pretendu*, Qui *demené* estoit en tel *aprest* »] « qui s'occupe de, attentif à ; appliqué, soigneux » (12^e s. - Oud 1660 . . .) FEW 4, 740 a.

ENVAÏR v. a. V 310 [v. *acueillir*] « attaquer, assaillir » : afr. mfr. dep. Roland, FEW 4, 786 a.

ENVERS (A L' ~) V 304 [v. *tailler*] : fr. *envers* m. « le mauvais côté d'une étoffe » (dep. 1229, Pck) FEW 4, 791 a, mais comme pour *endroit* le sens n'est pas limité aux étoffes (v. TL 3, 707 : « Kehrseite »). L'expression *a l'androit ne a l'anvers* se trouve déjà chez Chrestien (Erec 2642, TL), chez Jean de Condé (deb. 14^e s.) : « t'i dois mirer selonc droit Et *en l'envers* et *en l'endroit* » (JCond I 92, 26, TL) ; le FEW donne à *l'envers* « du mauvais côté, en mettant le beau côté dedans (d'un vêtement) » dep. 1382 (FEW 4, 791 a).

ENVIS adv. XIV 27 [« Je confesse — combien qu'*envis* le face »] « malgré soi, à contre-cœur, difficilement » (St-Léger - Oud 1660) FEW 4, 803 b (*INVITUS*).

EPITRER v. a. V 307 [« Pour quoy ne sont tous leurs bienfaiz cueillis Sans estre tant a grant tort *epitrez* ? »] « tourner en dérision » (Gloss.) ; à ajouter à *EPISTULA*, FEW 3, 232 a (cp. frm. *épîtreiller* « écrire des épîtres ridicules » Laharpe).

EPRAINdre v. a. II 1 [« Par trop *epraindre* en mon ame les *dolloureux plains* et regrets »] (Gloss. « ressasser, ruminer (litt. presser) » n'est pas correct) : afr. mfr. *esprendre* v. a. « inviter, animer (l'âme de qn, un sentiment) » (BenSMH - MirND, Gdf ; Nystr ; R 40, 565 ; HrdMel 939) FEW 9, 347 a (*PREHENDERE*) ; propr. « allumer ».

ERRONTEUX adj. Rubr 6 [v. *mençongnier*] (« faute pour *erronneuse* ? » Gloss.) « plein de fausseté » (Gloss.) ; cp. *erroneus* « erroné ; qui induit en erreur » ; croisement de *erroneus* [dep. 1389, Gdf 3, 332 c] et de *honteus* (dep. 12^e s., FEW 16, 182 a) ?

ESCHIEVER v. a. XVII 15 [« *eschiever* de sang effusion »] « éviter » (avec cette graphie Joinv - Chastell, FEW 17, 125 a ; [ajoutez *DevinettesR* ⁽⁹⁾ 484]).

ESCLANDRE m. V 421 [« pour éviter *esclandre* »] : mfr. *esclandre* « bruit scandaleux qui circule dans le public » (ca. 1320 ; Froiss, Lac ; Chastell) . . . « éclat fâcheux que fait un mauvais exemple » [mieux : « incident scandaleux, comportement bruyant et scandaleux (de qn) »] (QJoyes ; Bouchet ; 1566 ; dep. Ac 1694) FEW 11, 281 a.

ESCLANDRIR v. a. XII 59 [v. *vanné*] « déshonorer, diffamer » (Cent-Nouv - Cotgr 1611) FEW 11, 281 b.

ESCOUTE f. V 383 [« douze dames Sebilles . . . Elles furent en honneur, les *escoutes*, Pour anoncier une vierge *propice*, Tousjours pucelle et *aveuc* ce *nourrice* »] « sentinelle » [« image des Sybilles qui se tiennent aux aguets, attentives au moindre signe annonciateur de la venue du Christ » Gloss.] ; FEW 1, 184 b (*AUSCULTARE*).

ESLIRE (*ESLITTE* p.p. f.) v. a. V 126 [« celle qui est pour Mal *eslitte* »] « prédestinée à » (Gloss.) ; en général, *élire* a un sens positif, cp. *élite* (v. FEW 3, 213 b).

ESMERVEILLÉ (*ESTRE* ~) IV 8 (v. *ordonnance*) « être saisi d'une vive admiration mêlée d'étonnement » ; cp. v. a. « remplir frapper d'une vive admiration, mêlée d'étonnement » (GCoinciM ; dep. Malherbe ; 'plus souvent us. au passif et au réciproque' Ac 1694-1835 ; 'fam.' Fér 1787 - Lar 1901) FEW 6², 145 b.

(9) *DevinettesR* : *Devinettes françaises du moyen âge*, éd. par Bruno Roy (Cahiers d'études médiévales, Institut d'études médiévales, Université de Montréal, Montréal (Bellarmin) - Paris (Vrin) 1977.

- ESPERIT** m. I 19 [v. *trouble*] : afr. « ensemble des facultés intellectuelles », mfr. « faculté rationnelle de l'homme, principe de ses pensées » (mil. 14^e s.), mfr. frm. *esprit* (dep. Est 1538) FEW 12, 193 b (v. déjà Est 1531 sub *EXCUTERE* et 1534 Rab I 13 ; I 23, etc.).
- ESPIER** v. abs. III 12 [v. *cop*] : afr. mfr. *espier* « chercher à découvrir, à connaître (p. ex. les actions, les défauts de qn) » (dep. Wace), frm. *épier* ; mfr. frm. *espier* « observer secrètement qn, les actions de qn, par curiosité, malice ou intérêt » (Est 1538 - Trév 1732), frm. *épier* ... (FEW 17, 173 b). — *estre espiez* II 27 [« *fus espiez* par les bringans et souldoyers de Mallebouche »] « tomber dans une embûche » (Gloss.), cp. *espieur* « qn qui tend des embûches » (ca. 1350 ; Desch ; Est 1538 - Oud 1660), *espieur de chemins* « voleur de grands chemins » (ca. 1400 - Cresp 1637) FEW 17, 174 a.
- ESTAINDEUR** m. V 201 [v. *murdrier*] « calomniateur, diffamateur » (Gloss.) ; forme manque au FEW (3, 320 b) qui ne donne qu'*esteigneur* ; cité aussi ZfSL 64, 54.
- ESTAINDRE** v. a. V 59 [« Et qui son loz et extimacion Cuide de fait *estaindre* et ignorer »] ; V 39 [« le loz *estaint* » ; v. *congneu*] ; XII 8 [« du bien *estaindre* et celer »] ; XV 27 [« *Estaindans meurs femines* Par leurs *parolles legieres* »] ; XI 6 [v. *congneu*] « étouffer, supprimer » (Gloss.) ; cp. afr. *esteindre* « étouffer » FEW 3, 320 a ; [mfr. *estaindre* le feu (érotique) CentNouvS 73, 64].
- EÛR, EUR** m. VII 58 [« nostre tresflourissant *eur* » (rime avec *dolleur*)] ; XI 47 [« menterie contre son *eür* » (rime avec *pur*)] « bonheur, prospérité » (Gloss.) ; afr. *eür* « bonne chance » (*AUGURIUM*) FEW 1, 174 b ; cp. *maleur*.
- EXALTACION** f. V 60 [« car *exaltacion* Tresdigne et juste en fait *relacion* »] « glorification ; action d'exalter » id. 1336 ViardPar 1, 257 ; fr. *exaltation* « action d'exalter » (dep. 13^e s.) FEW 3, 257 a.
- EXERCITE** m. V 38 [« Quant le bienfait en lui croit et foisonne, Soit en valleur, soit en franc *exercite* »] « exploit, prouesse » (Gloss.) ; manque FEW 3, 292 b (cp. *exercite* 1465 Michault Complainte 360, MoyFr 3, 65).
- EXORDE** m. XVI 25 [v. *point*] « début de discours, destiné à préparer l'attention et la bienveillance » (dep. 1488) FEW 3, 302 a ; BW⁵ ; DDM ; première date.
- EXPRÉS (PAR ~)** loc. adv. V 396 [« Parlons... des... vertus... Et *par exprés* entre les anchiennes Dame Ecuba, a vertus non moyen-

- nes »]; XVII 103 [« Et aux dames adjudons leur honneur Cler, quitte et *franc* de meffait et d'erreur Et, *par exprez*, des fautes exposees »] « explicitement, notamment » (Gloss.); sens qui manque FEW 3, 313 b qui ne donne qu'« avec intention formelle ».
- EXTIMACION** f. V 58 [v. *estaindre*] « opinion favorable qu'on a (de l'honneur féminin), (bonne) réputation » : mfr. *estimation* « opinion favorable qu'on a de qn ou de qch. » (1468 - Nic 1606 ; Rousseau . . .), « réputation » (16^e s.) FEW 24, 232 b ; première date.
- EXTIMER** v. a. XII 32 [« c'est *trop* grant maleur Du los des dames *reprimer*, Qu'on doit sur tous loz *extimer* »] : mfr. frm. *estimer* qn, qch. « faire cas de, avoir de la considération pour » (dep. Commynes . . .) FEW 24, 231 b ; première date.
- FACONDE** f. V 221 [« la femme . . . par sa *decepvable faconde* »] « élocution facile, abondante » (dep. 12^e s., rare déjà dep. le 17^e s. . .) FEW 3, 364 a ; se trouve aussi en 1507 dans JMarotT p. 122.
- FAILLABLE** adj. V 4 [« en ce *faillable* monde »] « susceptible de tomber dans le péché » (« qui peut tomber en faute » 13^e-15^e s., FEW 3, 388 a). — V 194 [« Aprez a dit que femme non *faillable* N'est point femme : vecy *moult* faulx *rapport* ! »] ; bonne note de l'éd. p. 99 : « Nous interprétons ce [passage] dans le sens de l'aphorisme latin 'Femina quae non est fallax, haec femina non est', en donnant à *faillable* une force transitive (cf. *decepvable*) ». Il n'est toutefois pas exclu que *faillable* ait ici une force absolue, auquel cas il faudrait comprendre : « Il n'existe pas de femme qui ne soit susceptible de tomber dans le péché ». Cf. Du Cange : 1. fallibilis, subdulus, insidiosus ; 2. fallibilis, labilis, qui facile fallit seu deficit »] « trompeur » ; manque FEW 3, 388 a.
- FAILLIR** v. n. V 233 [« La fist tost croire a la *suggestion* De Lucifer : dont *fault* la question »] (Gloss. « voici qui répond à [litt. : ainsi s'arrête] la question ») « prendre fin, cesser, finir » (afr. mfr., FEW 3, 386 b). — VIII 25 [« La voit on bien que tu *faulx* »] (Gloss. « commettre une erreur, manquer à son devoir ») : afr. mfr. « ne pas rendre un service qu'on était en droit d'attendre d'une personne ou d'une chose, laisser qn dans l'embarras » FEW 3, 386 b.
- FAINT** adj. V 122 [« femme est chose *fainte* »] ; V 138 [« Femme n'est point *fainte* de sa nature, Car chose *fainte* est reputee nulle »] (« trompeuse, coupable de duplicité » Gloss.) « dissimulé, hypocrite » (13^e s. - Ac 1694 [ici seulement dans l'expression *feint et dissimulé*])

FEW 3, 553 b ; dans le second passage il y a jeu de polysémie avec l'acception « qui est fait pour tromper, qui n'est pas véritable, simulé » (FEW ib.).

FAIS m. V 238 [« Par quoy sur lui fut plus pesant le *fais* »]; V 294 [« que sa femme tel fait lui *impetra*, Quant icelle n'en porta pas le *fais* ? »] « responsabilité » (manque au FEW ; cp. afr. mfr. *fais* « obligation gênante, engagement » FEW 3, 429 a).

FAME f. VIII 10 [« *Fame* en Bien est bien utile »]; VIII 14 [« *Fame* Malle et *Fame* Ville »]; XVII 65 [« Bonne *famë* est pierre precieuse »] « réputation, renommée » (12^e-17^e s. ; déjà chez Fur 1690 seulement comme t. de droit) FEW 3, 405 b ; même sens V 26 [v. *detractation*]; 29 ; 68 [v. *pardurable*]; 201 [v. *murdrier*]; VII 20 ; (XIV 14 ; XVII 51 ; 56 ; 59 ; 62 ; XX 3 [v. *auctorité*] que l'éd. tâche de séparer (défini « bon nom, renommée, gloire »).

FANTASIE f. II 54 [« ferme propos de veoir la fin de ceste *fantasie* »] « vision, songe, produit de l'imagination » (ca. 1370 - Montaigne) FEW 8, 360 a.

FANTASTIQUE adj. II 4 [v. *songer*] « qui tient de la fantaisie, de l'imagination, qui ne correspond point à la réalité » (dep. ca. 1380, Oresme; Desch) FEW 8, 365 a.

FAVEUR (SANS ~) V 105 [v. *sainement*] « (jugeant) de façon impartiale (en parlant d'un juge) » ; manque FEW 3, 439 b.

FELON adj. XVI 4 [« *felons* cuers »] « cruel, méchant » (Passion - Wid 1675 . . .) FEW 15², 123 b [germ. **fillo* « Schinder » ; cp. Weinrich (dans Mélanges Rheinfelder 1963, 389-396), qui le ramène au lt. *FEL* « foie » ; Wartburg (FEW) refuse à cause du cat. *felló* ; Joppich voit un rapport avec *FOLLIS*, v. Greive, Archiv 213, 1976, 156].

FER (TEL ~ TEL COUTEL) V 191 [« Mais son acteur pourroit bien estre tel Qu'il *bailleroit de tel fer tel coutel*, En machinant telle decepcion Qu'il a cy mis en *allegacion* »] (ø Gloss.) ; manque au FEW et dans les recueils de proverbes ; cp. *tel cousteau tel fourreau* (16^e s., Gabriel Meunier, *Trésor des Sentences*, cité par Leroux de Lincy, *Le Livre des proverbes fr.* 2, 1859, 193).

FINEMENT m. V 353 [« *finement* de guerre »] ; XVII 7 [« vrais commencemens De toute paix, et *finement* d'erreur »] « cessation » (Gloss.) ; « fin » (14^e-15^e s.) FEW 3, 558 a.

- FINER** v. n. V 223 [« innocence *fina* »] « prendre fin » (Gloss.) ; afr. *finer* « finir, achever ; cesser, se terminer » (dep. 12^e s.) FEW 3, 558 a ; encore courant au XVI^e s., v. Huguet.
- FIER** adj. XV 32 [v. *pointure*] « aigu, cruel » (Gloss.) : afr. mfr. « terrible, cruel, violent » (déjà Alexis ; encore CohenRég ; JLemaire ; Héroet) FEW 3, 479 a.
- FOISONNER** v. n. V 37 [v. *exercite*] ; XX 12 [« en qui honneur *foisonne* »] « abonder » (Gloss.) ; fr. « être en grande abondance, pulluler » (dep. 12^e s.) FEW 3, 914 a. — v. a. XI 26 [« Mais mal sur mal *acumullé* . . . Il veult par fort mal *foisonner* Et par bourdes toujours *acroistre* . . . »] « accumuler, amonceler, multiplier » (Gloss.) : frm. *foisonner* « multiplier » (dep. Ac 1694) FEW 3, 914 a ; première date (se trouve aussi en 1466 dans le Doctrinal X 431).
- FOLLEMENT** m. VII 195 [« par vostre bon jugement Nous soyons absolz, *frans* et quittes, De la demande, *follement* , *impeticion* et tourment »] « folie, égarement, extravagance » (Gloss.) ; manque FEW sub *follis* ; v., pour l'histoire et le concept de la « folie » Ingo Nagel, *Die Bezeichnungen für « dumm » und « verrückt » im Span.* (etc.), Thèse Erlangen 1970 ; Philippe Ménard, *Les fous dans la société médiévale* , Romania 98, 1977, 433-459 ; Gilles Eckard, *L'anti-thèse sen(s) - folie dans la litt. fr. du moyen âge* , Thèse d'Etat, Strasbourg 1980, spéc. 65 ss. ; Charles Brucker, *Sage et son réseau lexical en anc. fr. (des origines au XIII^e siècle)* , Thèse Nancy 1976, Lille-Paris 1979, spéc. 920-924 ; v. aussi *bon sens* .
- FONDRE** v. a. XI 69 [« n'y a chose touchant prez Qu'on ne puisse par motz exprez *Fondre* et tantost *anientir* »] « démolir, réduire à néant » (Gloss.) ; afr. mfr. « renverser, détruire » (12^e-16^e s. . .) FEW 3, 865 b.
- FOURFAIRE** v. a. I 29 [« Or m'a esté ceste joye *fourfaiite* Par ung seul cop, dont *maleür* se double »] « enlever, détruire (en parlant d'une joie) » ; signification manque FEW 3, 351 a. — *forfaire a qch.* V 464 [« ceulx qui font a telz gens assistance *Forfont* de fait a l'ordre de Nature »] « pécher contre, porter atteinte à » (Gloss.) ; manque FEW ib.
- FRANC** adj. V 14 [« tous *francz* cuers »] ; V 38 [« en *franc* exercite »] « noble et sincère » (FEW 15², 166 b/167 a). — VII 194 [v. *follement*] ; XVII 102 [v. *exprés*] « libéré du soupçon d'un crime » (Est 1538 - Voult 1613) FEW 15², 165 a ; première date.

FRIVOLLE adj. IX 5 [« Et combien qu'il entendist assez que icelles auctoritez estoient *frivolles* »]; XI 66 [« parolles... vaines et *frivolles* »]; XVIII 8 [« reprouva son *appellacion* ⁽¹⁰⁾ come *frivolle* »] « qui ne mérite pas qu'on le prenne en considération (t. jurid.) » (Gloss.); fr. *frivole* « trop vain pour mériter qu'on s'y attache (parole, objet) » (dep. 13^e s.) FEW 3, 813 b.

FUMER v. pron. VII 27 [« d'en appeller par devant *Yre*, Qui pour nous soutenir *se fume* »] « se mettre en colère » (Gloss.); afr. mfr. « se fâcher » (14^e s. - Marot) FEW 3, 857 a.

GESIR v. n. X 6 [v. *abusion*] « se trouver, être contenu dans » (dep. BeaumCout...) FEW 5, 1 b; DEAF *gesir* 20^o. — XI 44 [« le bien est de tel mérite Qu'il ne doit *gesir en obscur* »] « demeurer inconnu, rester caché sous un boisseau » (Gloss.); cp. *gésir* « se trouver (surtout d'un trésor caché, d'un filon de minerai) » FEW 5, 1 b; cp. DEAF *gesir* 14^o.

GORGEES f. pl. V 438 [v. *desclichier*] « injures » (Gloss. sub *desclichier*); cp. *desgorgier* et afr. *gorgie* « paroles dites à la légère, injure » (GCoincyChrist - ca. 1250, Gdf; TilanderLex), mfr. *gorgée* (1374), afr. *dire de ses gorgiees* « parler de la façon impertinente qui est propre à qn » Rigomer, *gorgiee* « ce qu'on a dans le cœur, désir, pensée » (Chrestien - 13^e s. ...) FEW 4, 333 a.

GOUSTÉ VII 16 [« s'elle est par vous escoutee Et *meurement* d'avis *gouste*, La *saveur* nous puet *moult* aidier »]; XVII 31 [v. *sain*] « considéré attentivement, pesé » (Gloss.): *goûter* « essayer, faire l'épreuve de » (fig., dep. Montaigne) FEW 4, 340 a; première date.

GOUVERNANCE f. V 209 [« Dames vous ont *amplié* vostre terre, Multiplié voz eureses *chevances*, Tant par vertus que par leurs *gouvrenances* »] « administration » (Gloss.): « conduite » (ca. 1550, AncThéât) FEW 4, 300 b [l'éd. semble y voir plutôt le sens de « gouvernement » 13^e-16^e s., FEW 4, 300 a, mais l'autre sens me paraît mieux convenir; première date].

GRANS (soient *GRANS OU MENUS*) pl. V 172 [« Car des hommes, soient *grans ou menus*, A *trop* grant paine en trouverez vous nuls »]

(10) *appellacion frivole* est attesté aussi en 1422 dans un doc. jur., DocMarcheT p. 249 [= *Le Comté de la Marche et le Parlement de Poitiers (1418-1436)*, Recueil de doc. inéd. ... aux XIV^e et XV^e siècles par Antoine Thomas, Paris 1910].

« tous » (manque FEW sub *GRANDIS* et *MINUTUS*) [cp. *grands et menus* Rab I 54 ; all. *gross und klein*].

GREVABLE adj. V 13 [« ung faulx cas : *merveilleux* et destestable, *Trop desloyal, inhumain et grevable A tous francz cuers* »] « nuisible, pénible » (Gloss.) ; afr. mfr. « nuisible » (13^e s.- 1553 ; n. 8 : « avec valeur active du suff. ») FEW 4, 260 b.

GREVANCE f. I 12 [« dont n'est vivant qui n'ait de ce *grevance* »] « douleur, chagrin, déplaisir » (Gloss.) ; afr. mfr. « peine, douleur (morale ou physique) » (12^e s. - ca. 1550) FEW 4, 260 b.

**GREVER* v. a. XIII 58 [« Vray m'est ung tourment Qui *griefve* forment Tout le *parement* Qui est en moy sceu »] « endommager, miner, défaire » (Gloss.) : *grever* v. n. « nuire, faire du tort à qn » (12^e s. - Ac 1878, Gdf ; GuernesSThomas ; GaceBrulé ; PMor ; Guiot ; MonGuill ; Perc ; Eust 4 ; BalJos ; Floov ; Fouke ; RF 31, 479 ; ZfSL 22, 103 ; Runk ; Martial ; BPalissy ; 'commence à devenir suranné' Trév 1704 ; 't. du palais' Fér 1787) FEW 4, 260 b. — *GREVÉ* p. p. XVII 34 [v. *complaignant*] « lésé (t. de droit) », cp. Suisse *aggraver* « léser (t. de procédure) » (dep. 15^e s.) FEW 4, 261 a/b.

GRIEF m. V 470 [« dueil et soussy, *grief*, desplaisir et paine »] « peine, chagrin, deuil » (Gloss.) : afr. mfr. « situation grave, difficulté ; peine, souci » (12^e-16^e s., Gdf ; Runk ; Villon ; Dieud ; AncThéât) FEW 4, 264 a. — VII 36 [« Car par nous n'a il quelque oultraige, *Grief*, desplaisir, honte ou dommage »] « tort, préjudice, dommage » (12^e s. - Ac 1878) FEW 4, 264 a.

GUERDONNER v. a. XVII 59 [« fame d'honneur sa maistresse *guerdone* »] « récompenser » : afr. *gueredoner* dep. Alexis (fréquent), mfr. *guerdonner* (encore chez Villon ; JLemaire ; Mist ; Angot ; Marot ; Rab ; Hardy), frm. id. (critiqué par Malherbe ; archaïque chez La Fontaine) FEW 17, 577 b (abfrq. **WIDARLŌN* « Belohnung »).

HAÏR v. a. V 455 [« Dame *het* trop Mallebouche et Envie »] « avoir qn en haine ; avoir de la répugnance pour qn » (dep. Roland) FEW 16, 178 a.

HARIER v. n. III 3 [v. *ordonnance*] « harceler, tourmenter » (Eust Desch - Cresp 1637 ; St-Adrien ; CentNouv ; Chastell ; Hu) FEW 16, 165 a ; *herier* id. (Froiss ; Monstrel) (abfrq. **HARION* « verderben » ; contre cette étym. Gamillscheg ²1969 ; H. Meier, Neue lt.-rom. Etymologien 1980, 136) ; v. aussi la note de B. Folkart, éd. p. 95.

HAULTAIN adj. XVII 8 [« Salut en Dieu, le *haultain* empereur »] « grand (en parlant de Dieu) » (MirNDame ; Chastell ; 16^e s.) FEW 24, 372 b.

HAULTESSE f. I 5 [« Ysis a perdu la *haultesse* Du doulx *Titain* et du *coinct Zephirus* Par *Boreas*, qui tous les tient *reclus* »] (« élévation du soleil dans le ciel ? » Gloss.) « élévation au-dessus de la terre (p. ex. du ciel) » (PsCambr - D'Aub . . .) FEW 24, 366 b ; le passage n'est pas clair ; cp. *Titain* et la note dans l'éd. Folkart p. 93 s. — V 443 [« vrais cuers en *haultesse* »] « honneurs, dignités qu'on accorde à qn ; grandeur morale » (12^e s. - Bossuet) FEW 24, 366 b.

HET m. V 437 [v. *desclichier*] « haine » (Gloss.) est sûrement correct, mais la forme manque sub abfrq. ***HATJAN** « haïr » FEW 16, 178 ; cp. afr. *hé* m. « haine » (12^e-13^e s.). La famille de abfrq. ***HAIID** FEW 16, 116 b qui contient les formes *het*, *hait* ne convient pas du point de vue sémantique.

HET v. *haïr*.

HEURE (A CESTE ~) II 45 [v. *journee*] « maintenant » (dep. Comyennes) FEW 4, 468 b ; première date.

HO ! VII 71 [v. *quasy dicat*] « interjection d'appel » (dep. 15^e s., FEW 4, 441 b ; cp. *hau* ca. 1462, CentNouvS 35, 144.

HONGNARD adj. XIV 21 [« motz *hongnars* »] « grincheux, hostile, accusateur » (Gloss.) ; mfr. *hongnart* « grondeur » (15^e s. [= ca. 1462, CentNouvS 11, 15 : *hoignard* ; *hoingnard* ca. 1465, EvQuen Gdf, *hongnars* pl. Molinet Gdf] ; Mist), *hoignard* (1604, Héroard) FEW 16, 184 a.

HONNOURABLE adj. V 427 [v. *pluiseurs*] « qui mérite d'être honoré ; qui fait honneur » (dep. 11^e s.) FEW 4, 463 b [la forme seulement chez Comm].

ILLECQ adv. II 43 [« pour *illecq* faire debatre ma cause »] « là, en ce lieu-là » (Gloss.) ; fr. *illec* « là » (1279-1665 . . .) FEW 4, 559 b sub **ILLOC**.

ILLUCIDER v. a. IX 5 [« pour *illucider* sa matiere »] « illustrer (un récit) » (1550, R. Roussat . . .) FEW 5, 435 a ; dér. de *lucide*, prob. d'après *illuminer* (ib. n. 4). Première date ; manque dans Hu.

IMBUT DE adj. V 289 [« Virgille le *deceupt* faulusement Par mauvais art *imbut* d'enchantement »] : mfr. *imbuit* « instruit, endoctriné »

Molinet, mfr. frm. *imbu* (Canal 1598 - Pom 1700), et surtout *imbu de* « dont l'esprit ou le cœur est pénétré de » (dep. Montaigne) FEW 4, 568 a.

IMPETICION f. VII 196 [v. *follement*] « demande introduite en justice (t. jurid.) » (Gloss.); *impetition* f. « demande, réclamation » (1391-1533, Gdf ; Ba) FEW 8, 313 a (emprunté du mlt. *impetio*, t. jurid. formé sur *petitio*).

IMPETRER v. a. V 293 [v. *fais*] « le poussa à commettre pareil forfait, l'induisit en idolâtrie » (Gloss.); mfr. *impetrer* « demander » (EustDesch 5, 98 ; Marot) FEW 4, 588 b.

IMPORTUN v. *relacion*.

IMPROPERE m. VII 96 [« Dame Ruth aussy fut la mere D'Obeth, procedant d'*impropere* Et par voye non legitime »] « conçu dans la honte, dans l'opprobre » (Gloss.); mfr. *impropere* m. « honte, déshonneur » (ca. 1460 [Chastellain] - Oud 1653, Gdf ; Mich 1466 ; Molin... [aussi Rab I 58]) FEW 4, 608 a/b.

INCLINACION f. XII 10 [Vray Rapport : « Se ta droite *inclinacion* Est a mal dire et le bien taire »] « tendance, penchant » (Gloss.); afr. mfr. *inclinacion* « mouvement de l'âme par lequel on est porté à qch. » (ca. 1236, GCoincy... ; Meun ; Oresme...), mfr. frm. *inclination* (dep. EustDesch 7, 269) FEW 4, 628 a.

INCLINER qn *a faire* qch. V 222 [« a mordre au fruit Addam elle *inclina* »] « pousser qn à faire qch. » (Gloss.); cp. mfr. *incliner* v. a. « plier qn à sa volonté » (ca. 1508 ; Montaigne), *incliner* qn (à, en, vers) « rendre enclin à » (1327... ; 1358... ; Oresme ; 1501... ; Régnier - Trév 1752 ; dep. 1866) FEW 4, 627 b. — *estre incliné* à faire qch. XIV 35 [« pluseurs sont a mal faire *inclinees* »] : mfr. *incliné* « porté vers, disposé à » (ca. 1140 ; 1492, Yst7Sages 161 ; ScèveD) FEW 4, 627 b.

INFAME adj. XII 48 [v. *destroit*] « digne de blâme » (Gloss.); mfr. frm. *infâme* « honteux, répugnant (moralement) » (dep. 1460) FEW 4, 658 a (il faut corriger : la date 1460 correspond à Martin le Franc, Champion des Dames, à dater 1440-1442 [« femme outrageuse et *imfemme* »] ; la seconde attestation de notre sens v. ci-dessus, la 3^e en 1527, Le Loyal Serviteur [« lasches et *infames* »], GdfC 10, 12 a). — V 200 [v. *murdrier*] « déchu par jugement non seulement des dignités et des charges, mais encore de tout ce qui est fondé sur

la réputation d'honneur et de probité (t. jurid.) » (Gloss. d'après Ferrière, Dict. de droit) ; mfr. frm. *infâme* « qui est flétri par la loi » (dep. 1348 . . .) FEW 4, 658 a.

INFAMER v. a. V 286 [v. *submettre*] « attenter à sa chasteté » (Gloss.) ; « diffamer » (attesté dans le FEW seulement pour l'apr., mais cp. « décrier et rendre infame » Chastell - 1866) FEW 4, 658 a.

INFERER v. a. II 21 [« Mais se tu veulx avoir *dolleur* de tort *inferé* sans cause »] ; XVII 46 [« Des injures contre lui proferees, Et les disons contre nous *inferees* »] ; X 3 [« Injuste conclusion *Inferant* desrision, Desdaing, mal et lesion »] ; XVII 33 [« La court perchoit ung cas inmodéré *Moult torturier* et sans cause *inferé* »] « introduire, faire naître, causer (p. ex. une inimitié, de la violence dans les rapports entre deux personnes, une fraude dans une affaire, etc.) » (ca. 1380 - BPériers, . . .) FEW 4, 667 b. — VII 199 [v. *contreditte*] « infliger, forcer à » (« infliger » 16^e s., FEW 4, 667 b) ; première date.

INFRACTEUR m. V 169 [« demandés *pugnicion* bien griefve Sur l'*infracteur* de vostre plaisant *trieve* »] « celui qui viole (une loi, un traité) » (dep. 1419, 'peu us.' Lar 1907 - Ac 1935) FEW 4, 680 b.

INFUSER v. a. V 234 [« Mais Adam ot *infuse sapience* »] : *infus* « répandu dans l'âme (se dit de connaissances, vertus, etc.) » (dep. Molinet), d'où *il croit avoir la science infuse* (dep. Ac 1835) FEW 4, 681 b (sub *INFUNDERE*). Ou faut-il lire *infusé* et le rattacher à *infuser* « inspirer dans l'âme une connaissance sans qu'on travaille pour l'acquérir » (Destrees [1501] - Trév 1752, Gdf ; Li ; Molinet) FEW 4, 682 b (sub *INFUSIO*) ? Première date en ce qui concerne le FEW, mais v. BW⁵ ; DDM et GdfC 10, 15 a sub *infus* (13^e s.) et *infuser* (14^e s.).

INJURIATEUR m. Rubr. 4 [« faire justice d'aucuns faulx *injuriateurs* de l'onneur femenin »] « celui qui offense » (1266-1377) FEW 4, 698 a ; dernière date.

INMORTEL adj. V 66 [v. *permanable*] « qui subsistera à jamais dans la mémoire des hommes » : mfr. id. [2^e m. 14^e s.], Aalma 706, frm. id. (pop., Desgr 1821) FEW 4, 573 b.

INNUMERABLE adj. V 69 [« son bien est sur tous *innumerable* »] « qu'on ne peut compter » (14^e s. - 1625, aussi 1466, Mich XXXV 26, frm. id. (1893 . . .) FEW 4, 701 a.

- INRECOURVABLE** adj. II 18 [« d'une perte qui est *inrecouvrable* »]
« irréparable (perte) » (1418 - 16^e s.) FEW 10, 166 b.
- INTERIN, E** adj. XI 54 [« ses faulsetés *interines* »] « entier, fabriqué de toutes pièces » (Gloss.) (fr. *enterin* « entier, complet ; sincère, loyal » (12^e-16^e s. . .), *interin* (Gillon ; Destrees ; Papon) FEW 4, 735 a.
- INTERROGATOIRE** f. IV 31 [v. *oy*] « interrogation, question (en gén.) » : m. id. (1547 - D'Aubigné) FEW 4, 762 a, mais aussi 1466 MichDoctrinal XLI 25 [m. ou f. ?] (« Je ne fiz autre *interrogatoire* alors a Vertu »). Le f. est donné par le FEW pour le sens normal de 1422 à Cotgr 1611 à côté du m.
- INTROÏTE** m. ou f. (?) VI 14 [« puis commença ainsy son *introïte* »]
« exorde, entrée en matière » (Gloss.) ; cp. « ce chappitre l'*introïte* vous livre » id. Mich 1466 XXXVIII 3 ; « flaterie est *introïte* de trayson » « commencement » ib. XLIX 6 ; mfr. *introïte* « entrée en matière, commencement » (Mich 1466 ; 1501 - Cotgr 1611) FEW 4, 782 b.
- INVOCQUER** v. a. XVII 27 [v. *signe*] : mfr. *invoquer* (Dieu, etc.) « réclamer l'aide d'une puissance supérieure » (1397 ; ca. 1485 . . . 1496 . . . dep. 1530 . . .) FEW 4, 804 a.
- INVOLLU DE V** 228 [« elle (Eve) *piecha*, du serpent *invollue*, Et non pas tant par faulte dissolue Comme par fait de *mobile* courage »]
« séduit par » (seul ex. de ce sens, cité par le FEW 4, 806 a avec la date 1501 d'après l'éd. du Jardin de Plaisance). Article bien fait du Gloss. de B. Folkart.
- JAUNESSE** f. I 4 [« [les arbres] Laissent tourner leur verdure en *jaunesse* »] « couleur jaune » ; jusqu'à présent attesté seulement chez GCoinci (apic. *gaunece*, FEW 4, 24 b).
- JOURNEE** f. II 45 [« Vray Rapport, mon advocat, . . . Et vecy la *journee*, qui se tendra a ceste heure »] « séance de tribunal » (Gloss.) ; cp. afr. « jour assigné pour comparaître en justice » FEW 3, 103 a ; Gdf 4, 663 a ; « Termin, Tag der Beratung, der gerichtlichen Entscheidung » TL 4, 1795.
- JUSTICE (PAR ~)** VII 180 (v. *coullourer*) « avec exactitude » (Gloss.) ; plutôt « correctement », cp. FEW 5, 86 a.
- *LABEURER** ou ***LABOURER** v. n. V 129 [« A *decevoir* entierement *labeure* »] : mfr. *labourer* à, pour « faire ses efforts pour » (14^e-

15^e s.) FEW 5, 104 a [« travaille » (Gloss.) est polysémique ; les deux infinitifs sont attestés en mfr. de sorte qu'il faut mettre un astérisque devant les formes reconstruites].

LANGARD, -E adj. V 183 [v. *coppie*] « médisant, diffamatoire » ; fr. *languard*, -e adj. s. m f. « (celui, celle) qui parle beaucoup, qui est indiscret, qui dit du mal » (ca. 1300 - Pom 1715, ...) FEW 5, 359 b.

LANGUEREUX adj. XV 25 [mort *languereuse*, v. *sagittaire*] « lent et douloureux » manque TL, Gdf, FEW 5, 163 a (cp. « languissant, malade » dep. Alexis).

LEGIER (DE ~) V 49 [« Car l'offense contre *menus* commise Plus de *legier* est par pardon remise »] « facilement » (12^e-15^e s., ... Chd'Orléans ; CentNouv ; St-Adrien ; Destrees ; CohenRég ; JLe-maire), *de léger* (Est 1549 - Trév 1771 ...) FEW 5, 288 a.

LEONIN, -E adj. XV 39 [« Ainsy les vertus divines Par ces gorges *leonines* Blasmees, sont bergieres ... »] « semblable à un lion » Eneas, « propre au lion » (ca. 1230), mfr. nfr. *léonin* (dep. [1534, Rab I 10] 1560, Bonivard ...) FEW 5, 256 a.

LEVER v. a. VII 42 [« Et sy *leverons ains* l'esté Ung bon cas de *nouvelleté* *Restablissement* contenant »] « tenter (un procès) » ; manque dans le FEW 5, 267 ss. ! Cp. *relever* ib. 272 b.

LEZ m. IV 13 [v. *acteur*] ; IV 22 [« A l'autre *lez* ... »] « côté, direction » (12^e s. - Mon 1636) FEW 5, 204 a.

LICENCE (DE COURT) f. VII 213 [« Ottroyés nous tost, brief et court, Le tout veu, *licence de court*, A tout le moins jusqu'au *rappel* »] « autorisation accordée par un tribunal » Gloss. ; fr. *licence* « liberté de faire donnée par loi ou par permission » (dep. ca. 1175 ; 'vieux' Rich 1680 - Ac 1835 ; GSand) FEW 5, 310 a.

LIGNIE f. VII 207 [« Et qu'ayons *auctorité vive* De *remordre* le *succesive Lignie* qui sera fourmee »] « ensemble de ceux qui descendent de qn, qui font partie d'une même race » : *ligniee* f. dep. PsCambr, mfr. frm. *lignée*, mfr. *lignie* (GuillMach ; Dieud ; Rond ; AncThéât) FEW 5, 353 b.

LITIERE (*faire mortelle* ~ a) XIII 5 [v. *blason*] « porter un coup mortel à (la bonne réputation) » ; manque dans le FEW, cp. *faire litière* (de sa vie, de son honneur) « faire peu de cas de » (dep. Cotgr 1611) FEW 5, 237 b ; le sens concret de *mortelle litière* « lit de mort » se

trouve ailleurs chez Michault : en 1464 dans la *Dance aux Aveugles* 11, 40 et en 1465 dans la *Complainte* 337 (d'après M. Dalmer, *ZfSL* 64, 57). Cp. *lit mortel* « lit de mort » (Chrestien - 1422) *FEW* 6³, 148 a, mais v. aussi 6³, 141 b.

LOIST (LOISIR) V 218 [« Mais *il loist* bien . . . que je responde : . . . »] : fr. *loist* « il est permis » (12^e s. - Cresp 1637, Gdf ; CentNouv ; Molin) *FEW* 5, 309 a.

LOS, LOZ m. V 2 [« Dame, en qui tout *los* habonde »] ; 39 [v. *congneu*] ; 58 [v. *estaindre*] ; 67 [« Son *los* est *los* qui tous les *los* precede »] ; 201 [« murdrier de *loz* et estaindeur de fame »] ; 432 [« leur *loz* estre sans droit *suppedité* »] ; XII 31/32 [v. *extimer*] ; XVII 60 [« devant tous eternal *loz* lui donne »] ; XIX 3 [« Dames de *loz* »] « bon nom, réputation, renommée, gloire » (Gloss.) ; fr. *los* « louange ; réputation, honneur » (Roland - La Fontaine) *FEW* 5, 209 b. — XVII 18 [v. *auctoriser*] « louanges » (Gloss.). — VIII 29 [« Pour quoy est ce que deffaulx Sont tous de leurs premiers *saulx* Grans et haulx, Et *los* sont plains de blessures ? »] « qualités méritant des louanges, vertus (par métonymie) » (Gloss.) ; cp. afr. *los* « mérite » *RoiFlore*.

LUBRICQUE adj. V 269 [v. *arroy*] « qui a un penchant déréglé pour le plaisir charnel » (dep. 1450 [*vie lubricque et deshonneste*, Livre des Eschez amoureux, BN fr. 143], *FEW* 5, 427 b) ; v. aussi *Misteres d'Orléans* XV^e s., Littré ; GdfC 10, 97 c cite P. Michault, *Doctrin. de court* (« mots inhonnestes et lubriques » f^o 48 v^o), mais je ne le trouve pas dans l'éd. Walton.

LUMIERE (METTRE A ~) VII 135 [« S'ilz les vuellent *mettre a lumiere* (les deffailances des femmes) »] « rendre public » ; manque dans le *FEW*, cp. *mettre un livre en lumiere* « publier » (Est 1538 - Trév 1771) *FEW* 5, 445 b, mais déjà *mettre un livre a lumiere* Mich 1466 I 9.

LUYSEUR f. XVII 68 [« Bonne fame est pierre precieuse Qui est tousjours en femme vertueuse . . . Moustrant en elle une *luyseur* joyeuse »] « éclat (d'une pierre précieuse) » : mfr. *luisseur* « lueur » (14^e-16^e s.), pr. *luzour* « lueur, éclat, polissure » (*FEW* 5, 429 b).

MALEUR m. VII 149 [v. *suppost*] ; I 30 [v. *fourfaire*] ; XI 76 [« Qui les tiennent en ce *mal eur* »] « malheur » (afr. *mal eür* TL 3, 1521 ; *FEW* 1, 175 a) ; v. aussi *eür*. La prononciation ne semble pas coïncider aux trois endroits (*maleür* I 30 ; *maleur* : *dolleur* VII 149 ; *mal eur* : *valleur*) ; v. aussi la note de B. Folkart p. 94.

- MALLIVOLLENCE** f. XIV 19 [« Pour ce fault il que vous confessez Publicquement vostre *mallivolence* »] : mfr. *malivolence* « malveillance » (1334-1550) FEW 14, 218 b. Marie Dalmer, ZfSL 64, 58 lit *mallviolence*, mauvaise lecture reprise par Marianne Müller dans le FEW (14, 487 b) : mfr. *mallviolence* f. « malchance » (Michault 1461, ZfSL 64, 58).
- MAMMONA** nom allég. VII 5 [v. *encliner*] : mfr. *mammone* f. « trésor, richesse » (1374 [prob. < it.] ; 1573) FEW 6¹, 135 b (note 2 : « En fr., *Mammon* vit comme espèce de déité dans la Bible (Matt. 6, 24 et Luc 16, 13) jusqu'à aujourd'hui, mais seulement dep. Bible 1669 » H.-E. Keller).
- MARRY** p. p. (*marrir*) I 20 [« Le cuer *marry* »] « affligé, triste, désolé » (Gloss.) ; fr. *marrri* « affligé, triste, fâché » (Wace - Trév 1752 ; 'il vieillit' Ac 1718 ...) FEW 16, 535 a.
- MAT** adj. X 14 [« Et quant aucuns advocas Font masses, fardeaulx et tas De *plais* injustes et *matz* »] « voué à la contradiction (litt. : défait, vaincu) » (Gloss.) ; je propose « triste (parce qu'injuste) » ; afr. mfr. *mat* « vaincu, abattu, affligé » (11^e s. - MonI 1636) FEW 6¹, 518 b.
- MAXIME** f. VII 94 [« Thamar conceupt par adultere Pharés et puis Zaram, son frere : Congnoissiés cecy par *maxime* »] « affirmation assurée » ; cp. *maxime* « expression d'une idée » [définition qui ne me paraît pas très heureuse] (ca. 1530 ...) ; « règle de conduite ... » (dep. Est 1538) FEW 6¹, 562 b.
- MEMORE** f. XI 13 [« chose *trop* digne de *memore* quant il *requiert* tel *adjutoire* »] « souvenir durable gardé par la postérité » : *memorie* id. (Alexis - BenSMAureH), *memore* (ca. 1200 ; 1447), *mémoire* (dep. Gaimar) FEW 6¹, 698 a. — IV 36 [« empraint en sa *memore* », v. *digerer*] « faculté de se souvenir » (GuillPalerne - TChartr ; Roisin ; R 19, 78) FEW 6¹, 698 b.
- MENÇONGNIER** adj. Rubr. 5 [« Bouche *Mençonniere* et *Erronteuse* » (figure allégorique)] « qui ment, menteur » : dep. ca. 1120, FEW 6¹, 737 a (mais la var. graph. manque).
- MENTERIE** f. V 184 [v. *coppie*] ; V 188 [v. *couleur*] ; XI 47 [« Car *menterie* contre son *eür* Escoute tousjours pour destruire Ce que verité scet construire »] « mensonge » (1214 - 17^e s.) FEW 6¹, 745 a.
- MENUS** m. pl. V 48 [v. *legier*] « bas peuple » (Ruteb ; ca. 1310 ; Desch ; Maillart) FEW 6², 135 b.

- MERANCOLIE** f. XVIII 17 [« Et afin que je oubliaisse ma premiere *merancolie*, par maniere de *passé temps* j'ay icy *redigié* par escript . . . »] « tristesse profonde, due à quelque cause extérieure » (dep. ca. 1170, forme avec *-r-* 1340 - ca. 1550) FEW 6¹, 655 a.
- MERVEILLE** f. VIII 7 [« Faulx Parler . . . Qui cuer excite a *merveille* »] : à (*grant*) *merveille* « étonnamment, extraordinairement, beaucoup » (Eneas - 17^e s.) FEW 6², 144 a. — VII 182 [« Et sy nous *donnons grant merveille* Pour quoy c'est que tant on traveille D'empeschier nous et nostre droit »] : l'expression *donner grant merveille* « s'étonner beaucoup » manque FEW 6², 144, mais cp. *se donner merveille(s)* « s'étonner » (Desch - 16^e s. . . . Chastell . . .) FEW 6², 144, et *se donner grant merveille de* ca. 1462 CentNouvS 100, 83 ; *merveille* (et dér.) est un mot à la mode au 15^e s. et mériterait une enquête détaillée.
- MERVEILLEUX** adj. V 12 [v. *grevable*] : « violent, terrible, extrême » (Roland - 16^e s. . . .), « singulier, surprenant, étrange, bizarre » (BenSM ; 14^e s. - Lar 1931 . . .) FEW 6², 144 b/145 a.
- MESDIRE** (inf. subst.) VII 23 [« Se vous nous voullés interdire Le *murmurer* et le *mesdire* »] : afr. apr. *mesdire* « dire du mal de qn », nfr. *médire* (FEW 3, 68 b ; R 50, pp. 522, 532) ; cp. *mesdisant*. « Dans le lexique du Procès, *remordre*, *mordre*, *piquer* et *poindre* sont des substituts métaphoriques de *mesdire* » (note VII 207 de l'éd. Folkart).
- MESDISANT** m. V 410 [v. *ordre*] ; V 474 [v. *prompt*] ; XIX 1 [v. *oindre*] « celui qui dit du mal de qn » (dep. fin 12^e s., DDM⁴) ; cp. *mesdire*.
- MESNIE** f. IV 23 [« ung homme incongneu . . . et estoit de la *mesnie* de Mallebouche »] : *maisniee* et var. « ensemble des membres de la famille ; ensemble des serviteurs d'une maison ; ensemble des deux » (dep. Alexis, forme *mesnie* ca. 1200 - Cotgr 1611) FEW 6¹, 244 b.
- MEUREMENT** adv. VII 16 [v. *gousté*] « avec maturité, avec beaucoup de réflexion, d'attention » (ca. 1190 - Trév 1752), *mûrement* (dep. Rich 1680) FEW 6¹, 535 a.
- MEURS** f. pl. XV 27 [v. *estaindre*] « bon nom, réputation (par métonymie) » (Gloss.) ; *mœurs* « bonnes mœurs » (dep. Ac 1718) FEW 6³, 160 b.
- [**MISERERE** « psaume 50^e » [« que chascun die *Miserere* a mon entention »] 1465 MichCompl 511, MoyFr 3, 1978, 70 ; mfr. frm. *miseréré* m. (dep. ca. 1550) FEW 6², 168 b ; première date.]

MOBILLE adj. V 230 [v. *invollu*] : mfr. frm. *mobile* « qui change aisément (de l'esprit, de la fortune, etc.) » (dep. 1489) FEW 6³, 3 a ; première date.

MOCTAUL m. V 93 [« A cy escript ung grant *moctaul* de blasme Contre femme »] (les versions imprimées ABCD donnent *monceau* ; v. aussi la note correcte de B. Folkart p. 97) « beaucoup de, un tas de » ; dérivé de *motte* « tas » FEW 6³, 295 a (-*ELLU*).

MOINDRE m. V 43 [« Car qui mesdit de prince ou de princesse Est plus pugny que qui mesdit d'un *moindre* »] « personne moins puissante » ; manque FEW, cp. *le moindre* « la personne la moins puissante... » (dep. Est 1538) FEW 6², 123 a.

MON (SAVOIR ~ SE) IV 31 [v. *oy*] « pour bien savoir si » (MaurS - Mir ND), *savoir mon si* (15^e s. - Montaigne) FEW 11, 194 b.

MONDAIN adj. V 64 [« [Honneur Femenin] c'est... Ung cuer *mondain*, ung joyel precieux, Rendant par fleurs odeur delicieux »] « généreux, parfait » (BaudSeb - Chastell) FEW 6³, 213 b ; le sens « qui appartient au monde d'ici bas, par opposition au monde spirituel » donné par le Gloss. n'est pas satisfaisant.

MONSTRER v. a. V 99 [« pour *monstrer* l'erreur de ses escrips »] ; 116 [« Et que vous *monstre* en escript et par *reolle* Les motz partans de sy *dampnable* escolle »] : *mo(u)strer* « faire connaître, prouver » (fin 11^e-15^e s.) FEW 6³, 95 a ; la forme *monstrer* est attestée ca. 1165 - Ac 1718 (FEW 6³, 94 a et n. 1).

MORDRE XIII 29 [« Ne *mort* ne repoint », v. *contrepaint*] : fr. *mordre* v. a. et n. « médire, reprendre, critiquer avec âpreté » (13^e s., Lac ; GaceB ; Desch ; Chastell ; dep. Est 1549) FEW 6³, 127 a ; cp. *remordre* et *mesdire*.

MORS de la pomme V 241 [« Dieu... Ne laissa point plus la femme que l'omme Pugnir ou feu pour le mors de la pomme »] « péché originel » (manque FEW 6³, 143 b sub *MORSUS* et 9, 153 a sub *POMUM*).

MORTELEMENT V 461 [v. *murdrir*] « de manière à détruire entièrement (l'honneur) » ; sens fig. manque FEW 6³, 148 a.

MOULT est le mot normal pour exprimer la notion de « beaucoup » (celui-ci manque totalement) : II 7 ; 10 ; 32 ; IV 7 et 9 [v. *ordonnance*] ; V 123 ; 195 ; 381 ; VII 17 ; XIV 38 ; XVII 33 [v. *inferer*] ; *moult de gens* XVI 12 ; *moult de vertus* XVII 61 ; v. à ce sujet mon article *Le remplacement de « moult » par « beaucoup »*, dans *Du*

mot au texte, Actes du III^e Colloque Intern. sur le Moyen Français (Düsseldorf . . . 1980), Tübingen (G. Narr) 1982, 57-87.

MURDRIER m. V 201 [« Et cil qui prent en tel escript deport Doit estre dit perpetuel *infame*, *Murdrier* de loz et *estaindeur* de fame »] « calomniateur, diffamateur » ; cp. afr. mfr. *murdrier* « assassin » (1340 . . . ; Destrees ; Nouv ; Molin ; GuillaI ; CohenRég) FEW 16, 583 b ; cp. *estaindeur*.

MURDRIR v. a. V 357 [« Les vouloit tous *murdrir* en assaillant »] : afr. mfr. *murdrir* « assassiner, tuer » (1138 - Molinet) FEW 16, 583 b. — V 461 [« qui faulses les *cuide renommer* (les dames) Veult *mortelment* tout honneur *assommer* Et tout plaisir *murdrir* sans resistance »] « anéantir, supprimer (un plaisir) » ; manque au FEW (cp. *assommer*).

MURMURACION f. VII 55 [« A toutes *murmuracions*, Propos et cavillacions . . . Responderons par une *coulleur* »] : *murmuration* « plainte, paroles de mécontentement » (fin 12^e s. ; déb. 14^e s. - Oud 1660) FEW 6³, 231 a ; v. aussi Jacques André, *De lat. murmur à fr. murmur*, R 96, 1975, 265-268.

MURMURER (inf. subst.) VII 23 [v. *mesdire*] « plainte sourde, paroles de mécontentement » (ca. 1540 ; 1557 ; déb. 17^e s.) FEW 6³, 231 a ; première date.

NARRER v. *retraire*.

NESNIL V 272 [« *Nesnil*, certes »] « non » : *nenil* . . . dep. ChGuill, FEW 7, 183 b (*nenny* 15^e - Racan, *nenni* dep. Calvin) ; la var. *nesnil* manque.

NOISE f. XII 19 [« Se je vouloye reciter Du bien le bien, j'averioie *noise* »] « querelle, dispute » (12^e s. - Ac 1878 . . .) FEW 7, 56 a ; v. aussi A. Lanly, *L'étymologie de noise* . . . Semasia 1, 1974, 129 ss. (aimerait le rattacher au lt. *noxa*, var. *noxia* « méfait, délit »).

NOTTOIRE adj. V 188 [« menterie *nottoire* »] « évident » ; ce sens, à distinguer de « généralement connu », manque dans FEW 7, 200 b.

NOURRICE f. V 385 [v. *escoute*] « mère » ; sens manque FEW 7, 247 b.

NOUVELLETÉ f. VII 43 [« ung bon cas de *nouvelleté* »] « usurpation, atteinte à la possession légitime (t. jurid.) » (Gloss.) ; afr. *nouveleté* BeaumCout, *novelté* (1304), *nouvelletet* (1331 . . .) . . ., mfr. frm. *nouvelleté* (1369 - Ac 1878) FEW 7, 203 b.

- OBLICQUE** adj. V 120 [v. *oyr*] « (mot) sournois, malhonnête » ; nuance manque FEW 7, 270 b, cp. *oblique* « qui manque de droiture (d'une personne) » (dep. ca. 1240), « indirect, détourné (louange, accusation, etc.) » (ca. 1300 ; dep. 1652 . . .), « hostile » (ChristPis ; Chastell ; 1560). — *moyens obliques* V 479 [« de *dupplicquier* par termes juridiques, En reprenant tous leurs *moyens obliques*, Faulx, cauteleux . . . »] « ruses, détours » ; manque FEW 7, 270 b ; cp. mfr. *oblique* f. « subterfuge » Froiss.
- OBVIER** A III 11 [v. *cop*] « résister à » (ca. 1180 . . . ; 1316 . . . ; 1329 . . . ; Bersuire ; Or 1370 ; 15^e s. . . ; Molin ; Est 1552 ; Cotgr 1611) FEW 7, 294 b. — **OBVIER** v. n. VII 11 [v. *principe*] « s'y opposer » (Gloss.) ; « prévenir un mal, un inconvénient » (dep. Oresme 1370 . . .) FEW 7, 294 b.
- OCOISON** f. XI 82 [v. *controuver*] « motif, raison » (Gloss.) ; *ocoison* « cause effective de qch. » (ca. 1150-1501 . . .) FEW 7, 295 a. — XIII 9 [« Il n'y a maison, Chasteau ne dongon, Par quelque *occoison* Ou on ne nous *quiere* »] « occasion » (Gloss.) ; cette interprétation est douteuse : elle ferait première date puisque l'acception « occasion » ne se rencontre qu'au 16^e s. (FEW 7, 297 b) ; en tout cas, le sens ancien ne semble pas exclu.
- OINDRE** v. n. XIX 1 et 2 [« *Mesdisant point* quant il veult *oindre*, Faulseté *oint* en lieu de *poindre* »] « louer à l'excès, flatter, caresser » (13^e-16^e s.) FEW 14, 36 a ; cp. le prov. *oignez villain, il vous poindra ; poignez villain, il vous oindra* (1534, Rab I 32 ; 1533, *Mots dorés de Caton*, Leroux). Bambeck, ZrP 77, 1961, 327, renvoie à des passages de St. Augustin.
- OPPOSITE** (A L' ~) VII 90 [« Il a compté du temps jadis Des bonnes femmes IX ou dix : J'en compteray *a l'opposite*, Afin que l'injure soit quitte »] « au contraire » (Commynes -Pom 1700) FEW 7, 375 b ; première date.
- ORDONNANCE** f. III 2 [« Despit, Murmure et Rancune Ont *ordonnance* commune De tant *poindre* et *harier* Qu'on ne puet droit *charier*. »] « disposition naturelle » (Gloss.) ; manque FEW, cp. « manière d'agir, de faire qch. » chez Froissart et Rabelais (et ajoutez *ordonnance* « manière d'être » GirRossb). — IV 8 [« Sy fus *moult esmerveillié* de la belle *ordonnance* de ceste court, car tous *ordres* y furent *moult* bien gardez, et fut chascun assis selon l'exigence de sa *propriété* »] « organisation, disposition » (Gloss.) ; fr. « action de disposer des choses selon l'ordre, les convenances, etc. » (ca. 1200 ;

- dep. ca. 1330) FEW 7, 396 a. — IV 11 [« La vint Honneur Femenin, qui par Raison ot *ordonnance* de *seoir aveuc* les assistens »] « ordre, commandement » (Gloss) ; afr. *ordenance* « volonté, décision venant d'un supérieur (Dieu, arbitres, roi, etc.) » (ca. 1180...), mfr. *ordenance*..., *ordonnance* (JLemaire ; BPériers ; D'Aubigné ; D'Urfé... LaFont), à *l'ordonnance de* « par ordre de » (Perche 1505...) FEW 7, 396 b.
- ORDONNÉ** a V 72 [« Sa gloire est gloire a couronne *ordonnee* »] « destiné, affecté à (d'un objet) » (1472 [Gdf 5, 623 c]) FEW 7, 396 a.
- ORDRE** m. XVII 10 [« *Salut* en Dieu, le *hautain* empereur, Et en sa loy treshumble obeissance *Regentee* par nostre [= Raison] *ordre* et puissance »] « principe organisateur » (Gloss.) ; cp. « disposition régulière des choses les unes par rapport aux autres dans l'espace ou dans le temps » (dep. Wace) FEW 7, 405 a. — II 5 [« l'*ordre* et condicion de nature », v. *songer*] ; V 464 [« l'*ordre* de Nature »] « ordre naturel » (Gloss.) ; cp. FEW ib. — IV 9 [v. *ordonnance*] « rang social, classe de personnes » (Wace - 1485...) FEW 7, 406 a. — V 410 [« Mais *mesdisans*, pour mieulx garder leur *ordre* Contre femmes, *protestent* par exprez »] « ordre, confrérie [des médicaments] » (Gloss.) ; dep. Wace, FEW 7, 406 b.
- ORE** adv. VII 201 [« jusqu'a *ore* »] « maintenant » (10^e s. - Stoer 1625) FEW 4, 471 b.
- OUVRER** v. n. V 237 [v. *providence*] « agir, opérer » : afr. *obrer* id. (Passion...)... *ouvrer* (13^e s. - Stoer 1625) FEW 7, 365 a.
- OY** IV 32 [« Mais ladite dame lui fist une *interrogatoire*, savoir *mon* se les hommes sont *point* raisonnables, et il respond : « *Oy*. — Dont... »] « particule d'affirmation » (ici après demande négative, *auj. si*). Le FEW (4, 443 b) ne donne la forme *oi* que pour l'apr.
- OYR** v. a. IV 3 [« de *oyr* plaidoyer sa juste querelle »] ; VI 9 [« sans *oyr* partie adverse »] ; VI 12 [« vult *oyr* Faulx Parler »] ; VII 149 [v. *suppost*] ; XII 23 [« que je puisse dire ou *oyr* Chose pour mes gens resjoir »] ; XII 29 [« D'*oyr* raconter deshonneur »] ; XV 18 [« Pour attraire Gens a *oyr* le contraire D'œuvre vertueuse »] ; XVI 7 [v. *ententif*] ; XVI 11 [« Pour mieulx *oyr* cel arrest proferer »] ; V 120 [« vous *orrés* reciter motz *oblicques* »] ; V 458 [« Oncquez vaillant n'*oyt* dames nommer »] ; XVI 13 [v. *conferer*] ; VII 142 [« Qui vous ot parler de la Bible »] ; XII 34 [« qui vous *oit* parler »] ; VI 9 [« elle avoit *oy* debattre ceste matiere »] « entendre, écouter » FEW 1, 173 a.

PARDURABLE adj. V 68 [« Sa fame est fame a tousjours pardurable »] « qui dure toujours » (RoseM - Cresp 1637 ; Diderot, Gohin ; 1901, Huysm) FEW 8, 231 b.

PARDURER v. n. VII 203 [« Que nostre nom *pardure* et *vive* Tant que le monde aura duree »] « durer toujours, jusqu'à la fin » (PsCambr - Voul 1613) FEW 8, 231 b.

PAREMENT m. XIII 59 [v. *grever*] « justification », sens attesté jusqu'à présent seulement chez Chastellain (FEW 7, 631 a).

PARLIER m. V 110 [v. *enseigne*] « médisant, calomniateur » (Gloss.) ; sens manque dans le FEW 7, 610 a ; cp. afr. *mauparliier* « médisant » (ca. 1250) FEW ib.

PAROLLE (*PORTER LA ~ de qn*) V 114 [« Sy m'a prié que porte sa *parolle* Et que son cas par justice deffende »] « plaider une cause pour qn (t. jurid.) » ; FEW 7, 603 b cite notre passage (Michault 1461, ZfSL 64, 59), mais de façon peu correcte sous *parole* « plainte, accusation devant un tribunal » ; *parolles legieres* v. *estaindre*.

PARTIE ADVERSE VI 9 [« sans *oyr partie adverse* ne vult appointier aucune chose »] « partie contre laquelle on est en procès » (dep. ca. 1465, Ba) FEW 24, 199 a, mais déjà Poitiers 1424, DocMarcheT p. 95.

PASSER (une peine) IV 3 [« le desir . . . me faisoit legierement *passer* et supporter toutes paines en chemin »] « tolérer, supporter » (Gloss.) ; afr. mfr. *passer* « supporter, souffrir, tolérer une chose inévitable » (Gillon ; Est 1538 - Stoer 1625) FEW 7, 708 b/709 a.

PASSE TEMPS m. XVIII 17 [v. *merancolie*] « occupation légère et agréable, divertissement » (dep. Est 1538) FEW 7, 724 a, mais déjà en 1504 [« danses, *passetemps*, joyeusetes et esbatemens » Entrée Royale, dans Le Moyen Français, 5, 1979, 120] et en 1534 chez Rabelais (I 23 ; I 24). Ou faut-il interpréter « joie, satisfaction » (Chd'Orl - 1629) FEW ib. ?

PASTURE f. I 10 [v. *denier*] « nourriture des animaux » (dep. 12^e s.) FEW 7, 764 b.

PATTENT adj. XVII 78 [« menteurs *par trop* divers, A qui par droit sont *pattens* et ouvers Les huys d'enfer et la voye des dyables »] « ouvert (d'une porte, d'un chemin) » ; mfr. *patent* « ouvert (maison, etc.) » (JLemaire, Marot . . . ; Scève), frm. id. (Malherbe ; Mira-beau . . .) FEW 8, 7 b ; première date.

- PECHER (PIECHA)** v. n. V 228 [v. *invollu*] « transgresser la loi divine » : afr. *pechier* (PsOxf - 13^e s.), *pécher* dep. 14^e s. (FEW 8, 98 a).
- PERCHER** v. a. II 12 [« Sa robe estoit de drap d'or toute nœufve, combien que nouvellement avoit esté par force *perchee* en plusieurs lieux, et son chief / estoit lyé d'un couvrechief tout ensanglanté »] « faire un trou de part en part . . . » : *percer* FEW 8, 285 a [la forme pic. manque].
- PERMANABLE** adj. V 66 [« Son nom est nom *inmortel*, *permanable* »] « perpétuel, sans variation » (15^e s. - Cresp 1637 . . .) FEW 8, 249 b.
- PERPLEXITÉ** f. VII 155 [« misere et *perplexité* »] ; V 327 [dolleur de la *perplexité*] « affliction, détresse, souffrance » (1362 ; 1475 ; 1509 . . . 1669) FEW 8, 261 a.
- PERSCRIPCION** f. VII 210 [« parolle *desordonnee* Nous soit permise et accordee [à Faux Parler], Et en ayons *perscrpcion* Toujours sans interrupcion »] « jouissance, droit d'user de quelque chose (ici, de la médisance), lorsque s'est écoulé un certain laps de temps, sans être troublé dans sa possession (t. jurid.) » (Gloss.) : fr. *prescription* f. (dep. ca. 1260) FEW 9, 306 b ; forme manque FEW.
- PERVEY** V 287 [« Pour *infamer* son honneur et son bien ; Elle [la femme] y *pervey* en resistant »] : *pourveoir* (?) v. a. « prendre des précautions contre » (Gloss.) ; la forme est peu claire (il n'y a aucune forme en *per-* dans l'article *PROVIDERE* du FEW ; *parvoir* et *porveoir*, FEW 14, 424 ne conviennent pas non plus).
- PIEÇA** adv. IV 18 [« qui . . . sont *pieça* trespasés »] « il y a longtemps ; depuis longtemps » (Wace - Mon 1636 . . .) FEW 8, 340 b.
- PIECHA** v. [v. *pecher*].
- PIQUER** v. Notes VII 207.
- PLAIN D'EAGE** II 10 [v. *semblant*] « dans un âge avancé » ; cp. fr. *plein de jours* « id. (style bibl.) » (dep. 1226, FEW 9, 60 a).
- PLAINT** m. II 1 [v. *epraindre*] « plainte, lamentation » (Eneas - D'Aubigné, . . .) FEW 9, 16 b.
- PLAINTIF** m. V 10 [« *Plaintifs* venons ad cause raisonnable Pour implorer vostre juste sentence »] « celui qui porte plainte en justice » (1260 - D'Aubigné . . .) FEW 9, 17 a.
- PLAIT** m. X 14 [v. *mat*] « procès, affaire judiciaire, procédure » (Roland - 16^e s. . . .) FEW 9, 7 a.

PLANCE f. V 387 [« sy trouva une *plance* Qui du corps Dieu en croix devoit joyr »] « pièce de bois refendu, ayant peu d'épaisseur » (Wace), *planche* (dep. 12^e s.) FEW 8, 351 a.

PLOUVOIR (FAIRE ~ DU VENIN) V 110 [v. *enseigne*] « répandre en grande quantité (des médisances) » ; cp. *pleuvoir* v. n. « être publié, être dit en grande quantité (en parlant d'épigrammes, de conseils, etc.) » (dep. Ac 1718) FEW 9, 80 b.

PLUISEURS II 13 [v. *percher*] ; V 247 [v. *sueur*] ; V 315 [v. *reclus*] ; V 426 [« *Pluiseurs* dames gardans honnesteté Et... *honnourables* et bonnes... Furent, sont et seront »] ; VII 134 [« Ont congneu... Sur *pluiseurs* femmes deffaillances (Faulx-Parlers) »] ; XI 57 [« Avoir concubines *pluiseurs* Estoit alors permis aux roix »] « nombreux » (IbnEzra ; AdHale ; CohenRég) FEW 9, 101 b [ajoutez CentNouvS XVI 7]. — *pluiseurs* fois XVII 25 [v. *varier*] « souvent » (manque FEW).

POINDRE v. n. III 3 [v. *ordonnance*] ; XIX 1 et 2 [v. *oindre*] ; XIII 22 [v. *contrepoin*] « tourmenter par la médisance » : afr. « faire souffrir » Wace, mfr. « tourmenter » (GuillMach ; 1552, AncThéât) ; fr. « offenser ; causer du chagrin » (RoseL - Lar 1874...) FEW 9, 597 b.

POINT m. II 32 [« j'ay plus de playes que ung eschequier n'a de *poins* »] « case de l'échiquier », attesté par le FEW (9, 588 a) seulement pour 1290, MéIHoe 312.

POINT (A ~) loc. adv. XVI 23 [« Et chascun veult estre absolz ou quitte, Ou condempné, s'il vient ainsy *a point* »] « en ordre » (15^e s. - Cotgr 1611) FEW 9, 586 b.

POINT (EN CE ~) IX 7 [v. *replicquier*] ; XVI 25 [« Lors la dame... Son *exorde* commença *en ce point* :... »] « ainsi » (Greban ; Mist ; Palsgr 840 ; D'Aubigné) FEW 9, 586 b [ajoutez 1542, Rab I 58, l. 107].

POINT (nég. sans *ne*) IV 31 [v. *oy*] « ne... pas » : « L'ellipse de *ne* se trouve dans AdHaleFeuillee 230 *as tu point d'orinal* ?, ensuite chez Froiss... » (FEW 9, 596 n. 29). Ajoutez : « *Estes vous point marié* ? » (ca. 1470, *Devinettes fr. du moyen âge*, éd. B. Roy 1977, 348/27) ; *Amorous Games*, éd. Hassell 1974, 605, p. 146). Trois des quatre ex. présentent une interrogation.

POINTURE f. XV 32 [« Cueillir fleurs sur les espines Fait delaissier les racines, Car les *pointures* sont *fieres* Et aspres en leurs manieres »]

« piqûre (surtout provenant de serpents, d'insectes, d'épines) » (Rs - Pom 1671 . . .) FEW 9, 596 b ; le sens métaphorique impliqué : « tourment moral, chose pénible, préoccupation, souffrance » (Gillon - D'Aubigné) FEW ib.

POLLIR v. a. VII 179 [v. *coullourer*] : *polir* « soigner, embellir (le corps, un vêtement) » (1226 ; Desch ; 1493 ; Est 1549 - Rich 1759) FEW 9, 127 b.

PONDERER v. a. XVII 30 [v. *sain*] « examiner qch. soigneusement » (Bersuire - 16^e s.) FEW 9, 160 a.

PORT m. VII 220 [« nous aurons par tout grand *port* Contre vous tous »] « faveur, aide, fait de soutenir qn » (1265 - Cotgr 1611) FEW 9, 205 b.

POSÉ QUE (+ indicatif) XII 14 [« Et posé que scez le contraire Estre vray, sy n'en diz tu rien »] ; (+ subjonctif) II 24 [« Et posé que tu ne me congnoisses, sy m'as tu veu aultrefois »] ; V 128 [« posé que soit par le terme d'une heure . . . »] « malgré que » ; le FEW (8, 62 a) ne donne qu'apr. *pausat que* « quoique » (hap. 15^e s.), mais « malgré que, quoique » est attesté aussi en 1467 dans le Lyon couronné, éd. Urwin 1958 et chez Chastellain (malgré la déf. « supposé que » du FEW ; de même, la déf. « supposé que » dans le Gloss. de B. Folkart n'est pas correcte).

POSSESSION f. XIV 45 [« delaissier nostre *possession* »] « jouissance d'un droit [en l'occurrence, du droit de calomnier] (t. jurid.) » (Gloss.) ; le FEW (9, 237 a) n'atteste ce sens concernant des biens immatériaux qu'à partir de Est 1549.

POSSESSOIRE m. VII 200 [« nous oster du *possessoire* »] « droit de posséder un bénéfice, un bien immobilier (t. jurid.) » (dep. Desch) FEW 9, 238 b, mais ici il s'agit d'un bien immatériel.

POURFITTER a qn II 21 [« Tu entres en misere et te confons sans pouvoir *pourfitter* a toy ne a aultruy »] « rendre service à qn » : *profetter* à qn id. (Or 1370 ; Chastell), *profiter* (1559 - ca. 1700) FEW 9, 427 b.

POURPOS m. VII 151 [v. *suppost*] : *a ung pourpos* « sujet homogène » ; cp. mfr. *prepous* « sujet, matière (d'une œuvre, d'un discours) » (ca. 1360), mfr. frm. *propos* (Or 1370 - Bossuet) FEW 8, 71 a.

PREEMINENCE f. V 50 [v. *auctoriser*] « privilège, prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang » (1376 ; dep. 15^e s. . .) FEW 9, 292 b.

PRENDRE *dueil* de II 18 [« *prendre dueil* sy extreme d'une perte »] « s'affliger de » ; cp. *prendre le deuil* « s'habiller de noir à l'occasion d'un décès » (dep. Cotgr 1611) FEW 9, 340 b ; mais *prendre pitié*, etc. dep. 12^e s. (ib. 341 b).

PREST prép. IV 14 [v. *acteur*] « à la disposition de » (Gloss.) ; cp. *estre prest et à main* « être à disposition » (Est 1549 - Cresp 1637), *prest à qn* « à la disposition de » (Est 1538 - Stoer 1625) ; je propose de corriger *prest [a] la demande*. — XVI 6 [« *prest pour oyr droit* »] « disposé à » (le FEW ne donne que *prest de et à*).

PRESUMPCION f. Rubr. 5 [« par *Presumpcion* Temeraire » (figure allégorique)] « conjecture, jugement fondé sur des apparences, sur des indices » (var. dep. ca. 1180) FEW 9, 320 b (var. graph. Ys ; BrunLat ; Aalma 1380).

PRETENDRE v. a. XVI 7 [v. *ententif*] « demander, réclamer » (dep. 1320) FEW 9, 321 b ; le cas *pretendu* « exposé, plaidé » (Gloss.).

PREUSES (les neuf ~) V 399 [« *Andromata aveucquez les neuf preuses, Qui tant tindrent honneur desoubz leurs elles* »] « désignation de neuf femmes guerrières de l'Antiquité » ; cp. mfr. *preuisse* f. « id. » (Molin - 1531) FEW 9, 418 b ; « au début du XIV^e s., il se fixa une liste des 'Neuf Preux' les plus renommés... On a dressé aussi les listes de 'Neuf Preuses', parmi lesquelles Sémiramis, Hippolyte et Penthésilée » Grand Lar. Enc. 1963 sub *preux*.

PRINCIPE m. VII 11 [« bon fait au *principe* obvier »] ; XI 8 [« Il a pour *principe* invocqué Venus deesse et Mammona »] « commencement, début » (Chastell - Fur 1690) FEW 9, 393 a. — V 203 [v. *rachine*] « origine, source, première cause » (BrunLat ; dep. Destrees [1501-1504]) FEW 9, 393 a.

PROFEREUR m. VIII 30 [« Les *profereurs* de telz maulx Sont tous serpens et crapaux Infernaulx »] « celui qui annonce, qui dit tout haut » (Mich 1461, ZfSL 64, 61 ; 1466 MichDoctr XXX 133 [l. 135] ; Chastellain...) FEW 9, 429 a. Mich 1461 correspond à notre texte (daté ZfSL 64, 47 correctement 'après 1461').

PROLACION f. XVIII 2 [« Aprez la *prolacion* de cest arrest... »] « lecture d'un arrêt, d'un jugement (t. jurid.) » (Gloss.) : mfr. frm. *prolation* « action de proférer, de dire ou déclarer à haute voix » (1488 ; ScèveD ; 1840...) FEW 9, 439 b ; première date (DDM⁵ 1980 donne Est 1539).

PROMPT (EN ~) V 475 [« En protestant contre ces mesdisans Baillier en prompt, se besoins est, *replicques* »] « sur-le-champ, sans tarder » (Gloss.); première date puisque *prompt* signifie « prêt, disposé à » (etc.) jusqu'au 16^e s. : « qui ne perd point de temps à ce qu'il fait » (dep. 1530...), « soudain, qui se produit bientôt » (dep. 16^e s.) FEW 9, 444 a.

PRONONÇANT m. V 434 [« Aux prononçans est trop evident honte de reciter deshonestes querelles »]; VIII 3 [v. *traveiller*] « celui qui a le droit de déclarer avec autorité une décision ou sentence, un arrêt ou jugement, juge »; cp. fr. *prononcer* v. a. « déclarer avec autorité une décision ou sentence, un arrêt ou jugement » (dep. 1283 Beaumanoir) FEW 9, 445 a. Marie Dalmer lit aux deux endroits *provocant* et définit « Kläger », d'où mfr. *provocant* m. « demandeur (t. jurid.) » (1461, ZfSL 64, 61) FEW 9, 488 b; cp. *provoquer* v. n. « en appeler (t. jurid.) » (1476, Ba; Wid 1669-1675) FEW ib.

PROPICE adj. V 384 [v. *escoute*] « favorable, bienveillant (en parlant de la divinité, d'un juge) » (dep. ca. 1190) FEW 9, 453 b. — VII 176 [« Mallebouche... est *propice* A oster honneur et *tollir* »] « de nature à, propre à » : mfr. *propice* à, pour « propre à (faire) qch. » (1389 - Oud 1660) FEW 9, 454 a (note 1 : « Malherbe critique son emploi chez Desportes en 1609; 'vieux' Wid 1669 »).

PROPOSER v. a. VI 4 [« Raison... oy... tout ce que *proposa* Vray Rapport »]; IX 1 [« Quant Faulx Parler ot *proposé* l'intencion de ses maistres »] « déclarer, faire connaître (t. jurid.) » (1495 - Stoer 1625, CoutGén 1, 96); première date, mais cp. « annoncer, exposer » (1395, Runk; JLemaire; Rab I 30) FEW 8, 70 b. — XIV 47 [Faulx Parler : « Car nous pouons et par *succession* Contre dames tousjours mal *proposer* Et tous leurs fais faulusement exposer : C'est nostre droit et façon naturelle... »] « débiter, dire du mal » (Gloss.); correspond à « annoncer, exposer » v. ci-dessus.

PROPOSICION f. IX 3 [v. *protester*] « déclaration, plaidoyer, exposé (t. jurid.) »; sens manque FEW 9, 457 a.

PROPRIÉTÉ f. IV 10 [« assis selon l'exigence de sa *propriété* », v. *ordonnance*] « selon son rang, à la place qui convenait à sa nature » (Gloss.); *propriété* « qualité propre d'un être, d'une chose » (dep. BrunLat) FEW 9, 459 b.

PROTESTACION f. VII 52 [« Aprez ces *protestacions* Pour tous noz droiz et actions »]; IX 7 [v. *vallide*]; XI 71 [« Puis, de ses *protesta-*

cions Qui sont, comme on scet, non *vailables*, Ce sont, mieulx, *destestacions* Procedans de fais detestables »] « déclaration, plaidoyer ou réplique devant un tribunal (t. jur.) » [v. le commentaire de B. Folkart dans le Gloss.] ; la comparaison des passages montre clairement le passage de *protestacion* « déclaration... » (FEW 9, 476 II. 1.) à *protestacion* « opposition... » (ib. II. 2.) qui, en réalité, ne forment qu'un seul sens plus générique : Vray Rapport, p. ex., avait *protesté* (déclaré, promis) de *répliquer* et « pour tenir promesse et faire vallide sa *protestacion* » il répliqua, c'est-à-dire déclara son opposition (sa *protestacion*) contre la déclaration (*protestacion*) de Faulx Parler ! Cp. *protester*.

PROTESTER v. n. VII 38 [« Dont *protestons* tant qu'il vivera Dire tout ce qu'il nous plaira Sur luy... »] ; IX 3 [« qui avoit deument *protesté* de *repliquier* a ses *auctoritez* et *proposicions* »] « attester, déclarer formellement » (1343 - Ac 1935...) FEW 9, 475 b ; V 474 [v. *prompt*] ; XVIII 7 [« dist qu'il en appelloit par devant Yre, *protestant* comme il avoit fait par avant »] « déclarer formellement en justice (de façon affirmative ou par protestation) », cp. FEW I. 1. « attester, déclarer formellement » (1343 - Ac 1935) et I. 2. « se réserver de » (Greban), « récuser d'avance » (Comm), « protester contre » (Miege 1677...) FEW 9, 475 b. — Cp. *protestacion* ci-dessus.

PROVIDENCE f. V 15 [« vostre *providence* Congnoistra bien l'exigence du cas »] ; V 236 [« Adam... ne sceut par quelque *providence* Contre ce cas *ouvrer* en resistance »] « prévoyance, prudence » (ca. 1300 - Wid 1675...) FEW 9, 485 a.

PUGNICION f. V 40 [v. *congneu*] ; V 168 [v. *infracteur*] « peine qu'on fait subir pour quelque crime » (14^e s. - Palsgr 1530) FEW 9, 600 b.

QUANT, E adj. V 330 [« *Quantes* femmes avons nous peu savoir... en leurs fais vertueuses ! »] « combien nombreux » (dep. 11^e s.) FEW 2, 1418 a.

QUASY DICAT VII 71 [« Est il dit que celer le fault... , *Quasy dicat* « Ho ! on n'y touche ! » ? »] « pour ainsi dire » ; mfr. frm. *quasi* « presque, en quelque sorte, pour ainsi dire » (fam., dep. Chastell) FEW 2, 1428 b.

QUERIR v. a. V 454 [« Dame ne *quiert* que bonté assouvie »] ; XI 36 [« Honneur Femenin ne *quiert* point Que l'en publie ne proclame Son fait »] ; VII 192 [« Pour ce *querons* finalement Que par votre

- bon jugement Nous soyons absolz »] ; XIII 10 [v. *occoison*] ; XVI 19 [« Lors demanda . . . S'ilz *queroient* la sentence estre ditte »] ; XVII 17 [« Devons *querir* ce qui a Dieu doit plaire »] « vouloir, désirer, demander » : afr. mfr. *querre* id. (12^e-15^e s.) FEW 2, 1408 a (Wartburg prétend dans la note 4 que ce sens ne se trouve, en fr., qu'avec un verbe à l'infinitif et dans des phrases négatives, ce qui n'est pas confirmé par nos attestations).
- RABAIS** m. V 451 [« Dame est *rabais* de toute villonnie »] « abaissement (concernant une qualité morale, etc.) » (semble être première date dans cette acception, v. Hu 6, 301 b ; FEW 1, 273 b ; Gdf ; TL ; Lac ; Li).
- RACHINE** f. V 202 [« Femme est . . . *rachine* de tous maulx, Cause, moyen et *principe* de guerre »] « principe, origine d'une chose » (dep. Wace) FEW 10, 19 a ; forme picarde.
- RANG** m. V 373 [v. *circuir*] « armée » (par métonymie) (éd. Folkart note p. 102) ; FEW 16, 240 a.
- RAMENTEVOIR** v. a. V 332 [« Impossible est toutes [femmes vertueuses] *ramentevoir* »] « rappeler, passer en revue » (Gloss.) ; « rappeler, citer » (Coucy ; Perc ; Aiol . . .) . . . « rappeler, énumérer » RenN (FEW 6¹, 732 b) ; v. aussi Karl Brademann, *Die Bezeichnungen für den Begriff des « Erinnerns » im Alt- und Mittelfranzösischen* (Beihfte ZrP 176), Tübingen (Niemeyer) 1979.
- RAPPEL** m. VII 214 [v. *licence*] « appel en justice (t. jurid.) » ; le sens manque FEW 25, 31, cp. *appel* ib. 29 b et Neufch. *rappeler* « appeler d'un jugement », norm. « appeler d'une décision judiciaire », etc., ib. 30 b.
- RAPPORT** m. V 195 [v. *faillable*] « récits qu'on fait, par indiscretion ou malignité, de certaines choses qu'on prétend avoir vu faire ou entendu dire » (Desch - Ac 1935) FEW 25, 47 b.
- RAVALLER** XII 36 [« Et sy me voullés *ravaller* Comme non saichant riens quelxconquez »] : *ravaler* « déprécier (le mérite, une personne) » (dep. 1392) FEW 14, 143 a.
- REBOUTER** v. a. VII 13 [« Se nostre cause est *reboutee* Ce sera par tresmal plaidier »] « déclarer par jugement que qn est déchu de la demande qu'il a faite en justice » ; sens jurid. manque dans le FEW, cp. « repousser, chasser » (Marie - Voulte 1613) FEW 15¹, 213 a.

- RECITER** V 120 [v. *oyr*] ; VII 149 [v. *suppost*] ; V 212 [v. *trop*] ; V 432 [v. *suppediter*] ; V 435 [v. *prononçant*] : « raconter » (13^e-17^e s.), « rapporter, faire connaître (les paroles de qn, etc.) » (Rose - 1685) FEW 10, 150 b.
- RECLUS** p. p. I 7 [v. *haultesse*] ; V 314 [« en femmes sont *recluses Pluiseurs vertus* »] « enfermé, caché (d'une chose) » (Amyot - Pasquier) FEW 10, 155 a ; première date.
- RECORDER** v. a. V 359 [« Par la bonté de celle que *recorde* »] « rappeler » (FEW 10, 159 b ; v. aussi le travail de K. Brademann cité s. v. *ramentevoir*).
- REDIGIER PAR ESCRIPT** VII 173 [« Aussy Mallebouche a office De *redigier par escript* vice, Et vertu taire ... »] ; XVIII 17/18 [« j'ay icy *redigié par escript* la disposicion de ladicte court »] : *rédiger par écrit* qch. « mettre par écrit, avec ordre et suite » (Est 1538 - Ac 1878 ; 'vx' déb. 18^e s. ...) FEW 10, 178 b ; première date.
- REE (PARTIE ~)** VI 13 [« avocat de la *partie ree* »] « partie adverse » ; manque FEW 10, 349 a.
- REFERABLE (NON ~)** adj. Rubr. 6 [« aucunes *soullees injures non referables* ilz ont *deposé* et mis en *escript* »] « qu'on fait mieux de ne pas citer » ; cp. *pas referable* « dont on fait mieux de ne pas parler » (1626, HrdAr 362) FEW 10, 189 a.
- REGENER** v. a. XVII 10 [v. *ordre*] (« administrer » Gloss.) « gouverner » (ca. 1418 - Trév 1752) FEW 10, 205 b.
- REGESIR** v. n. XII 70 [« Nous *reguerons* es grans *hostelz* En despit de vous et Raison »] (« coucher, être hébergé de nouveau » Gloss.) « vivre, habiter » ; cp. mfr. id. « id. (en parlant d'animaux) » doc. 1453, mal défini par « incomber » dans Gdf 6, 74 a, v. *regesir* 10^o dans DEAF (sub *gesir*) qui remplace les données du FEW 5, 2 a.
- RELACION** f. V 61 [v. *exaltation*] (« narration » Gloss.) ; *relation* « récit, narration d'un fait, d'un événement » (dep. env. 1400) FEW 10, 228 b ; comme nom d'une figure allégorique *Relacion Importune* III 5 (« rumeur malveillante » Gloss.), cp. *importun* « désagréable, surtout en arrivant ou en prenant la parole mal à propos » (dep. 1452) FEW 4, 599 a/b.
- RELEVÉ (ESTRE ~ DE)** Rubr. 10 [v. *decorablement*] « être déchargé (d'une accusation injurieuse) » ; manque FEW 5, 281 a ; cp. *relever* qn de « délivrer de peine, etc. » (Bersuire - Trév 1752).

- REMORDRE** v. a. VII 206 [v. *lignie*] (« médire de », v. les syn. éd. Folkart p. 107) « critiquer (qn), faire un reproche à, admonester » (GuillDole - Geffr, Gdf ; Lac ; PamphGal ; BPériers ; Mon 1636) FEW 10, 244 b. — *remordre contre* V 412 [v. *cheville*] « id. » (RoseM [« N'i a prelat nul qui *remordre* Ne grocier *contre* mes gens ose » Constans]) FEW 10, 244 b ; le passage cité par Constans dans sa *Chrestomathie* (1906, p. 113, v. 46) manque dans les éd. de Langlois et de Lecoy : il se trouve p. ex. dans le ms. BN fr. 25523 (daté ca. 1330), v. Rose éd. Poirion 1974, v. 11222 + 8 ; cette interpolation de 134 vers se trouve « dans la plupart des mss. avec des variantes ». Il n'est pas sûr, pourtant, si *contre* concerne les deux verbes ou seulement *grocier*.
- RENOMMER** v. a. V 460 [v. *murdrir*] « nommer qn (avec blâme ou éloge) » (Froiss - Trév 1752) FEW 7, 180 b.
- REOLLE** (PAR ~) V 116 [v. *monstrer*] (« article par article, point par point » Gloss.) « par écrit » : *par rolle* « id. » Molinet (FEW 10, 512 b).
- REPLICQUE** f. V 475 [v. *prompt*] : mfr. frm. *réplique* « réponse à la réponse faite par la partie adverse » (dep. 1474, Ba) FEW 10, 268 a ; première date (sans compter aliég. *repliche* id. 1441).
- REPLICQUIER** v. n. IX 3 [v. *protester*] ; IX 7 [« commença en ce point a *replicquier* . . . »] ; XI 3 [« En *replicquant* en bonne entente »] « faire une réplique (t. de procédure) » ; *répliquer* id. (dep. 1459, Ba) FEW 10, 268 a.
- REPOINDRE** v. n. XIII 29 [v. *contrepoint*] (« piquer, harceler à son tour ; répondre en attaquant » Gloss.), cp. *repoindre* v. a. « piquer de nouveau » (Est 1538 - Wid 1675), « tourmenter (par un chagrin) » (1562), « exciter l'âme » Jodelle (FEW 9, 598 b) ; première date (quelle que soit la nuance de l'interprétation).
- REPREUVE** m. ou f. VII 118 [« Mais nos dames ont a *repreuve* Quant leur deffailance se preuve »] « reproche » : afr. *reprueve* Beaum, . . . mfr. *repreuve* m. Mist, f. Chastell (FEW 10, 277 a ; note 2 : « genre pas toujours reconnaissable »).
- REPRIMER** v. a. XII 31 [v. *extimer*] (« empêcher de rayonner, supprimer » Gloss.) « porter atteinte à, rabaisser (l'honneur, la réputation) », nuance qui manque FEW 10, 276.
- *REQUERIR** ou **requerre* v. a. V 466 [« Pour ce *requiers* a ma conclusion La sentence de vous, ma souveraine »] ; XI 14 [v. *memore*]

(« demander » Gloss.) « demander, réclamer (qch.) » (Alexis - 1543 . . .) FEW 10, 282 b. — XI 42 [« Aussy ne doit on jamais d'ame Dire quelque chose malvaise, Ains *requiert* honneur qu'on le taise »] (« exiger » Gloss.) : *requérir* « exiger (avec une chose comme sujet) » (dep. Est 1538) FEW ib. ; première date.

RESSOURDRE v. n. XIV 3 [« Verité est verité, qui tout convaint Et se ressourt d'abismes *tenebreux* Et son menteur finablement atteint »] — (« jaillir de nouveau » Gloss.) « surgir, s'élever, se lever, se soulever, se diriger en haut » ; ce sens manque FEW 10, 327 sub *RESURGERE* (cp. *SURGERE* FEW 12, 458 a : il s'agit de *re-* (avec valeur intensive) + *sourdre* « id. »).

RETABLISSEMENT m. VII 44 [v. *lever*] (« t. jurid., restitution, décision qui rétablit des droits mis en cause » Gloss.) « restitution » (1261 - Oud 1660 . . .) FEW 12, 221 a.

RESTRAINT p. p. et adj. I 21 [« Les nerfz *restrains*, les vaines de sang vuydes »] (« tendu, crispé » Gloss.), cp. fr. *restrindre* « resserrer (les veines, le ventre, t. médical) » (HaustMéd [= 2^e m. 13^e s., MédLiégH 638 : « al saine *restrindre* »] - 1870, Li ; Gdf ; Moam ; Lac ; TilGlan ; Rab ; D'Aub ; 'il vaut mieux se servir d'un autre mot' Trév 1771), mfr. *retraindre* MirND (FEW 10, 324 b/325 a).

RETRAIRE v. a. VII 158 [v. *auditeur*] ; XV 15 [« Tu es preste a tous biens taire, A tous maulx dire et *retraire* »] « raconter, relater » (Roland - Destrees [ca. 1503], . . . Mich 1466) FEW 10, 343 b. — Cp. *racompter* VII 154 ; *raconter* XII 29 et *narrer* XV 12.

RICESSE f. V 45 [« Ung cuer qui fait son tresor et *ricesse* »] « somptuosité, magnificence » : *richesse* « id. » (dep. 1587) FEW 16, 714 a ; première date.

RIGLE f. V 142 [« n'est loy que ceste *rigle* adnulle »] « principe, maxime qui dirige notre conduite » (Rose ; Trepp ; CohenRég pour la forme) FEW 10, 220 a.

SAGITTAIRE (LE DIVIN ~) m. XV 22 [« Mais le *divin sagittaire* Pour *sallaire* Te rendra de ton affaire Mort tres *languereuse* »] (« Dieu, archer divin qui poursuit les coupables » Gloss.) : mfr. *sagitaire* adj. « qui lance des flèches » (1464, ZfSL 64, 62) FEW 11, 59 a, concerne Michault, *Dance aux Aveugles* : *bras sagitaire* ; Marie Dalmer cite aussi notre passage, défini par « Dieu », sans que le FEW l'ait retenu ; cp. afr. *sagittaire* m. « signe du zodiaque représenté sous la figure d'un centaure qui tient un arc prêt à tirer » (PhThComp ; BrunLat) FEW 11, 58 b.

SAIN adj. XVII 5 [« tous ayans bons et *sains* jugemens »] ; XVII 31 [« Le tout congneu et le tout *ponderé*, Le tout *gousté* pour *saveur saine* et meure »] « juste, raisonnable (idée, esprit, jugement) » (dep. Chastellain) FEW 11, 189 b ; cp. « promesses... *saines* et pardurables » « sérieux, assuré » ca. 1460, Jason éd. Pinkernell 15.1, 13.

SAINEMENT adv. V 105 [« le juge Qui *sainement* et sans *faveur* tout juge »] « de façon correcte » ; manque FEW 11, 189.

SALLAIRE m. XV 23 [v. *sagittaire*] « récompense ou châtement qu'on mérite par ses actions (fig.) » (dep. ca. 1380) FEW 11, 87 b.

SALUT EN DIEU XVII 8 [v. *ordre*] : fr. *salut* « formule exclamative de souhait, de civilité, employée spéc. dans le préambule des lois et ordonnances, dans les lettres patentes des rois, dans les bulles des papes, etc. » (dep. 1316, Runk) FEW 11, 126 a.

SANS v. *sens*.

SAULT (DE PLAIN ~) VII 69 [« celer le fault Sans le reveller *de plain sault* »] « de prime abord, aussitôt, immédiatement » ([ca. 1485] Mist 2, 365 ; GranvPap 2, 65 ; Schélandre ; Stoer 1625), *de plein saut* (dep. 1584) FEW 11, 122 b ; première date. B. Folkart a sûrement raison de le considérer comme « forme altérée de *de prin saut* » : de *prinsaut* « subitement, au premier élan, de prime abord » [ca. 1375] Modus, *de prinsault* (Phebus ; CentNouv 1622...) FEW 9, 382 a ; **PRIMUS** a été remplacé par **PLANUS** (cp. afr. *a plain* « aussitôt », mfr. *tot de plain* « sur-le-champ et sans contestation », etc., FEW 9, 27 b) et/ou **PLENUS** (cp. afr. *tout à plein* « sur-le-champ » PassPik, etc., FEW 9, 59 b) par étymologie populaire.

SAULX (DE LEURS PREMIERS ~) VIII 27 [v. *los*] « dès le début » : *du premier sault* « id. » (Froiss, ToblerVerm 1, 192 [= 2^e éd. 1902 1, 187]) FEW 11, 123 a.

SAVEUR f. VII 17 [v. *gousté*] ; XVII 31 [v. *sain*] (« opinion bien pondérée, qui représente le fruit d'une mûre réflexion » Gloss., et la note concernant VII 17 : « Par un jeu de mots étymologique, *saveur* a ici le double sens de *goût* et de *savoir*. ») ; explication convaincante, mais cp. mfr. *saveur* « connaissance qu'on a de qch. » Chastellain (FEW 11, 206 b) ; Heilemann cite le passage suivant : « gens parlent souvent à peu de *saveur*... sur autrui » V 363, 5, et renvoie aussi à I, 12, 25 ; IV, 49, 25.

SECRET m. I 22 [« En ung *secret* tout seul me complaignoye »] : *secret* d'une maison, etc. « lieu retiré, caché, écarté » (dep. 1560, Bible-

Rebul Ps 27,5 ; 'journalistique' Bonn), *secret* (absol.) (Huls 1596 - Racine, Li ; Lar 1933) FEW 11, 377 b ; première date ; v. aussi Roques Thèse dactyl. 434.

SEMBLABLE (AU ~) V 322 [« *Au semblable*, pour ung homme *aumousnier* Cincq cens femmes plaines de charité »] « d'une manière semblable » (1464, ZfSL 64, 63 [= Michault, *Danse aux Aveugles*]) FEW 11, 624 a (notre passage est cité par M. Dalmer, ZfSL ib., mais le FEW ne l'a pas retenu).

SEMBLANT (PAR ~) II 9 [« Et ledit seigneur estoit *par semblant* ancien et *moult plain d'eage* »] « en apparence, à ce qu'on voit » (Wace - 15^e s.) FEW 11, 627 a.

SENESTRE v. *dextre*.

SENS / SANS m. III 16 [« Mais, des deux voyes, chascune N'est point certaine, car l'une Fait le vray *testifier*, L'autre fait *sans deffier* »] « bon sens » (*sens* id. dep. Roland) FEW 11, 463 a. — V 284 [v. *submettre*] « habileté, adresse » (ca. 1180-1198, Flasche 118) FEW 11, 463 a (cp. aussi « ruse » ca. 1180 - 15^e s., Flasche 119). — V. aussi *bon sens*.

SENTENCE f. V 196 [« C'est *sentence* faulse et *abhominable* »] « maxime, opinion exprimée d'une manière dogmatique » (dep. Wace) FEW 11, 466 a.

SEOIR v. n. IV 11 [v. *ordonnance*] ; VI 10 [« fist *seoir* »] « être assis, s'asseoir » (Chrestien - Ac 1694) FEW 11, 392 b. — **SEANT** Rubr. 3 [« par devant dame Raison *seant* pour tribunal »] « qui siège, qui tient séance en quelque lieu » (dep. Chastell) FEW 11, 393 b.

SEQUELLE f. XII 5 [Faulx Parler : « Pour vous respondre, Vray Rapport, J'ay bien bonne et juste querelle, Et est vray que vous avés tort D'injurier tant ma *sequelle* »] « discours, présentation des faits, suite des arguments » (cp. « délibération, résolution du corps des métiers » (1392-1587...), « conséquence » (15^e s...)) FEW 11, 487 a (je ne crois pas que le sens « suite, ensemble des suivants » convienne pour notre passage).

SERPENTIN adj. XV 26 [v. *aspic*] : *voix... serpentine* « langue méchante » : *serpentin* « perfide, méchant » (1204-1601...), *langue serpentine* « langue méchante » (ca. 1500 - Trév 1752).

SERRE f. I 8 [v. *aterrer*] « endroit clos, prison » (Chrestien - 1580...) FEW 11, 499 a.

SIECLE m. V 57 [« Et qui ne veult *desvoyer* du chemin De droiciture lui doit loenge en bien, Comme a ung dieu du *siecle terrien* »] « monde terrestre » (Alexis - Brebeuf . . .) FEW 11, 44 a.

SIEVIR v. a. II 51 [v. *surseoir*] « aller après » (EvQuen ; Chastell) FEW 11, 488 a.

SIGNE DE LA CROIX XVII 26 [« Pour ce faisons le *signe de la croix* En *invocquant* le tressaint nom de Dieu »] : fr. *signe de croix* « signe de la croix (t. de religion) » Wace, mfr. *faire signe* « faire le signe de la croix » JehBouche, *signe de la croix* « geste religieux que les catholiques font avec la main en forme de croix » (dep. Th 1564) ; première date pour cette var.

SINISTREMENT adv. V 82 [« Dont, qui *attempte* ou *sinistrement touche* A sy hault nom (= le hault honneur de dame) mesprent outre mesure . . . »] (« de manière malveillante, en dénigrant » Gloss.) « d'une manière malveillante » (JLemaire - 1872) FEW 11, 649 b ; première date.

SOINGNEUX, -SE adj. XV 11 [« Ta façon *suppeçonneuse* Et *soingneuse* De narrer chose enuyeuse »] (« attentif à, soucieux de » Gloss.) : *soigneux de* « appliqué à (faire qch.) » (dep. Est 1538) FEW 17, 272 b ; première date.

SONNER (SANS MOT ~) XI 23 [« Qui les desment *sans mot sonner* »] « sans rien dire » ; manque FEW 6³, 303 a ; cp. *ne mot soner* (Passion - 15^e s.), . . . *ne sonner mot* (dep. 1530 . . .), *sans dire mot* (dep. Est 1538), *sans mot dire* ([1534, Rab I 32] ; dep. 1665, LaFont) FEW ib.

SOLLU p. p. et adj. V 226 [« Saint Augustin nous rend toute *sollue* Ceste matiere, et dist . . . »] : mfr. *solut* adj. « réglé, décidé, résolu » (Mich 1466 ; Molin ; CohenRég ; hap. 16^e s.) FEW 12, 82 b ; peut-être première date.

SONGER v. n. II 4 [« je *songoye* sans dormir et, comme tout *fantastique*, outre l'*ordre* et condicion de nature, en dormant je veilloye et dormoye en veillant »] ; II 17 [« Que *songes* tu ainsy ? »] « se livrer à la rêverie » : afr. *songier* « id. » Hem, mfr. nfr. *songer* (dep. ca. 1425) FEW 12, 85 a.

SOULLÉ p. p. et adj. Rubr. 6 [v. *referable*] : *souillees* injures « grossières, ordurières » (Gloss.) ; B. Folkart le rattache avec raison à *souiller* ; le FEW (12, 63) ne donne pas de formes *soll-* ou *soull-*, mais v. GdfC 10, 695 b et TL 9, 770.

SUBMETTRE v. a. V 285 [« Virgille . . . Qu'oncquez femme ne le *dechupt* en riens, Mais il meismes, par son *sens trop* habille, Le voutl *submettre* a *decepcion* ville Pour *infamer* son honneur et son bien »]; VII 129 [v. *amis*] « subordonner » (1373, Runk) FEW 12, 346 b. — v. pron. XVII 21 [« tous ceulx qui se vuellent *submettre* A nos rappors, jugemens et *destrois* »] « se soumettre à » (manque FEW; cp. *submettre* « soumettre » (Scève; Pléiade; 1587, MassF) FEW 12, 346 b). — *submettre bas* X 18 [« Car Verité en tous cas Finablement *submet bas* Faulseté »] « vaincre, subjuguier » (manque FEW, cp. *submettre* « mettre dessous » ca. 1500 et les sens déjà cités).

SUCCESSION (PAR ~) XIV 46 [v. *proposer*] (« d'une génération à la suivante » Gloss.) « les uns après les autres » (1355) FEW 12, 379 b.

SUCCESSIF adj. VII 206 [v. *lignie*] « se dit de choses qui se suivent de près, se succèdent les unes aux autres » (dep. 1372) FEW 12, 380 a.

SUEUR (A LA ~ DE SON CORPS) V 249 [« Adam . . . Dont lui furent *pluiseurs* jours *entassez* Pour paine avoir et pour vivre des lors A la *sueur* et paine de son corps »] « par un travail pénible et persévérant » (AlChartier, StudW 327; Fur 1690 - Ac 1878) FEW 12, 398 b.

SUGGESTION f. V 232 [v. *faillir*] « insinuation perfide par laquelle on pousse qn au mal » (dep. 1174) FEW 12, 417 b.

SUPPEÇONNEUX adj. XV 10 [v. *soingneux*] « défiant, enclin à soupçonner » (var. graphique manque FEW 12, 469 b; cp. abourg. *supeccené* 1373 ProstInv 1, p. 348).

SUPPEDITER v. a. V 432 [v. *los*] « soumettre, dompter, vaincre, fouler aux pieds » (ca. 1320 - Duez 1659 . . .) FEW 12, 444 b.

SUPPOST m. VII 150 [« On ne doit point avoir *dolleur* De *oyr reciter* ung *maleur*, Ne plus que bien en tous *suppos*, Car tout n'est pas a ung *pourpos* »] (*en tous suppos* « en tout état de cause » Gloss.) « sujet de discours » (ChrisPis) FEW 12, 450 a.

SURSEOIR v. a. II 50 [« Et pour ce, veuillies aucunement (ou *aucunnement*? v. glossaire) *surseoir* ton angoisse et me *sievir* jusques au lieu de l'audience »] (« mettre de côté » Gloss.): fr. *sourceoir* v. a. « suspendre, remettre à plus tard » (1225), *surseoir* (dep. Chastell) FEW 11, 405 a.

SUSPICION f. IV 28 [« Faulx Parler vould *alleghier suspicion* sur dame Raison, disant qu'elle estoit femme et qu'elle ne pouoit estre que partie et non juge en ce cas »] « crainte légitime qu'un tribunal puisse juger avec partialité (t. jur.) » ; manque FEW 12, 474 a ; semble être première date (v. Gdf, TL, Li, Lac, Hu).

TACHIÉ p. p. (*tachies* f. pl., forme pic.) VII 107 [« Des deesses, cinquante ou plus . . . Trouvons *tachies* de ce blasme »] « entaché, marqué, sali (d'une tache morale) » ; manque FEW 17, 295 b ; cp. afr. *tachié* « souillé » Chrestien, mfr. *taché* (ca. 1450), mfr. nfr. *tacher* « souiller, salir . . . » (dep. 1530) FEW 17, 294 a/b.

TAILLER contre qn V 303 [« contre elles (les femmes) ung cuer *veni-meulx taille* Sans adviser a l'envers n'a l'endroit, Et mesdisans *cueillent* tout a leur droit »] (« médire, répandre des calomnies » Gloss.) : mfr. *tailler contre qn* « être capable de lui tenir tête » (Mich 1461 [sic], ZfSL 64, 63) FEW 13¹, 41 a concerne notre passage ; Wartburg a suivi, à tort, la définition de Marie Dalmer qui n'est valable que pour l'exemple allégué de Gdf 7, 627 c (cité aussi dans le FEW ib.) ; la déf. de B. Folkart est correcte ; cp. afr. *tailler bien la parole à qn* « lui parler avec éloquence » FEW 13¹, 40 a.

TANT QUE I 8 [v. *aterrer*] « à tel point que, autant que » (dep. Roland) FEW 13¹, 86 a.

TENEBREUX adj. XIV 3 [v. *ressourdre*] « obscur, difficile à pénétrer, où la vérité est cachée » : apr. *tenebros* « id. » 14^e s., mfr. frm. *ténébreux* dep. Montaigne (FEW 13¹, 203 b) ; première date pour le fr.

TERRIEN adj. V 57 [v. *siecle*] : (*le siecle terrien* « le monde d'ici bas » Gloss.) ; *terrien* « terrestre, qui existe sur la terre (de choses) » (Gaimar - 1658 . . .), « qui intéresse ce monde » (AChartier - 1680 . . .) FEW 13¹, 244 a.

TESTIFIER v. a. III 15 [v. *sens*] « certifier » (1482 - Cotgr 1611, Ba) FEW 13¹, 284 b ; première date.

TIRE (TOUT DE ~) VII 25 [« Nous protestons cy *tout de tire* D'en appeller par devant *Yre* »] : *de tire* « tout d'un trait, aussitôt » (Chastell ; Mist) FEW 6¹, 410 a.

TIRER v. n. II 35 [« Tutevoyes, ce chevalier qui me soustient survint d'aventure en la meslee et m'a aidé a *tirer* hors de la presse »] « sortir (de la mêlée) » (Gloss.) manque FEW ; cp. *se tirer de qch.*

« sortir heureusement (d'une mauvaise affaire, etc.) » (dep. Comynnes 1, 73...) FEW 6¹, 412 b; cp. *se tirer hors* qch. « id. » chez Rabelais (1542, I 38 [29]).

TITAIN n. propre I 6 [v. *hautesse*] : tout le passage fait difficulté, v. la note de B. Folkart p. 94; le FEW donne frm. *Titan* « soleil » ['poét.' Cotgr 1611, Oud 1660, Pom 1671, Besch 1845]; synonyme de *Helios* (fils des titanides Hyperion et Theia, c'est pourquoi Virgile l'appelle Titan) FEW 13¹, 355 b; mais d'après le contexte il s'agirait d'un vent.

TOLLIR v. a. VII 177 [v. *propice*]; XVII 23 [v. *desmettre*]; XVII 53 [« *tollir* une rente »]: fr. *tollir* « enlever, ôter, prendre par force » (Roisin - Mon 1636...) FEW 13², 18 b.

TORTURE f. V 465 [« dignes d'estre mis a *torture* »] « souffrance physique qu'on inflige à qn par voie de justice » (dep. 1459, Ba) FEW 13², 115 a.

TORTURIER adj. XVII 33 [v. *inferé*] « injuste, déloyal » (14^e-15^e s.) FEW 13², 115 a; attesté de même dans MichComplainte 299 de 1465 (v. 299, MoyFr 3, 1978, 63; ZrP 97, 1981, 594).

TOST adv. V 471 [« que *tost* soit remis en sa demaine Nostre offensé »] « viste, promptement » (Eulalie - Ac 1718... Michault, ZfSL 64, 65 [deux autres passages]...) FEW 13², 118 a.

TOUCHIER v. a. V 82 [v. *sinistrement*] : mfr. frm. *toucher* à qn, à qch. « s'attaquer (à qn, à qch.), chercher à nuire à » (Froiss; Comm - Stoer 1625, ...) FEW 13², 3 b. — V 84 [« Car a grant tort et contre vray il *touche* Les *aigres* mots procedans de sa bouche »] (« prononcer » Gloss.); cp. afr. *touchier* « dire » (ca. 1290)... frm. *toucher un mot* à qn de qch. « dire quelques mots de » (dep. 1551) FEW 13², 9 a/b.

TOURBLE m. I 31 [« Et mon las cuer est noyé en ce *tourble* »] « inquiétude, agitation de l'esprit » (hap. 13^e s.) FEW 13², 424 b. — VII 41 [« nostre ennemy A qui devons *tourble* et ennuy »] « ennui, désagrément » (alütt. *trouble* « id. », 1604, BTDial 33, 13) FEW 13², 424 b. — V. aussi *trouble*.

TOURNER ET VIRER XIII 38 [Faulx Parler : « C'est pour faire rire : Femme *tourne et vire* Et souvent se mire Quant on l'*aguillonne* »] « tourner en tous sens », cp. id. v. a. (SJeanEv; Ind 1564; Montaigne) FEW 14, 396 a.

TRAVEILLER v. a. VIII 3 [« Quant ung escoutant sommeille Le prononçant le *traveille* Et sommeil lui clot l'oreille »] « tourmenter, faire souffrir (au physique ou au moral) » Chastell (FEW 13², 287 b ; *travailler* dep. Roland) ; ici plutôt « molester » (« gêner, importuner » Gloss.) FEW ib. 288 a.

TREMPURE f. VIII 22 [« Que ne fais tu les *trepures* De leurs reluisans armures toutes pures ? »] « trempé (des armes) » : afr. *tempreure* « trempé, qualité d'un métal trempé » (ca. 1180) ... (FEW 13¹, 170 b).

TRENTIER m. V 324 [« Pour ung devot, de femmes ung *trentier* ; Pour ung sobre homme, de femmes ung millier »] « nombre de 30 » (1461, ZfSL 64, 65) FEW 13², 271 b [= notre passage].

TRIEVE f. V 169 [v. *infracteur*] : la var. graphique est attestée dans Geffr et Gerbm (FEW 17, 361 a).

TRIUNPHANT adj. V 367 [« la dame, de beaulté *triumphant* »] « merveilleux, superbe, plein d'éclat » : mfr. *triumphant* (hap. 15^e s.), mfr. frm. *trionphant* (15^e s. - Ac 1718) FEW 13², 310 b.

TROP adv. V 13 [v. *grevable*] ; V 78 [v. *diffame*] ; V 123 [v. *decepvair*] ; V 173 [v. *grans*] ; V 414 [« de Dieu *trop* prez », v. *cheville*] ; V 434 [v. *prononçant*] ; V 481 [v. *adullateur*] ; XI 13 [v. *memore*] ; XII 30 [v. *extimer*] ; XV 3 [« Faulse langue venimeuse, *Trop* mordant, *trop* dangereuse »] ; XV 25 [v. *sagittaire*] « très, au plus haut degré, extrêmement » : fr. *trop* « beaucoup ; très » (Roland - Bossuet ...) FEW 17, 395 b. — *trop bien* VII 21 [« On scet *trop bien* que »] « très bien » (Chrestien ; [JobG 1753 ; 2378] ; Villon ; Corneille ; LaFont ; Racine) FEW 17, 395 b. — *trop plus* VIII 20 [« tu fais tes creatures *Trop plus* dures A croire le vray que le faulx »] « beaucoup plus » (1381 - Voiture) FEW 17, 395 b (ajoutez fin 13^e s., JobG 2083 ; ca. 1389, PhilMézPelC 1, 489 ; 508 ; ca. 1470, DevinettesR 348, 20). — *par trop* + adj. V 152 [« en sont *par trop* dignes »] ; XVII 77 [v. *pattent*] « au plus haut degré » (manque FEW, mais v. aussi 1534, Rab I 32) ; cp. *par trop* « excessivement, d'une façon exagérée » (dep. 14^e s.) FEW 8, 213 a (et n. 21), et *par trop* (+ adj.) « excessivement, d'une manière fatigante, importune » (dep. 1530, Palsgr 852) FEW 17, 396 b. — *trop* adv. II 1 [v. *epraindre*] ; V 212 [« *trop* craignant *reciter* leurs outrages, Les laisse la... »] ; VII 198 [v. *contreditte*] « plus qu'il ne faut, avec excès » [all. « zu », esp. « demasiado »] (dep. ca. 1050 d'après FEW 17, 396 a, mais v. notre

communication au XVI^e Congrès Int. de ling. rom. à Palma en 1980, Actes I, 1982, 295-303).

TROUBLE adj. I 19 [« *L'esperit trouble*, tous les sens a declin »] « troublé, confus, inquiet (de l'esprit, du cœur) » FEW 13², 427 a (attestations seulement pour l'afr.). — V. aussi *tourble*.

UMBRE (*SOUBX* ~ *DE*) II 28 [« qui, *soubx ombre d'Envie*, avoient mis embusche contre moy »] « poussé par, à l'instigation de » (Gloss.) manque FEW 14, 21 b.

USANCE f. VII 46 [« Affin que sans difficulté De l'*usance* ou avons esté Puisseons joyr d'oresnavant »] « usage reçu, coutume » (AntA ; AlChartier - Ac 1694 ; 'ne se dit guère que des usages du trafic maritime' Fur 1701 - Aubin 1736) FEW 14, 70 b.

VAILLABLE adj. XI 72 [v. *protestacion*] « qui est dans les formes requises pour être reçu en justice ou ailleurs légitimement » ([graphie] 1345-1617) FEW 14, 133 a.

VALLIDE adj. IX 6 [« faire *vallide sa protestacion* »] « qui est valable (t. de jurispr.) » (dep. ca. 1570) FEW 14, 136 a [date à corriger aussi dans BW⁵ 1968 et DDM⁵ 1980].

VANNÉ p. p. et adj. XII 60 [Vray Rapport : « Doncques estes vous gens dampnés De ainssy *esclandrir* le monde, Et devez bien estre *vannés* D'avoir malice ainssy parfonde ; il fault bien que Dieu vous confonde Et que vostre fin soit *diverse*, Quant avés vie sy perverse »] (« huez, conspuez » [sic] Gloss.) « détesté » ou « poursuivi » ? Une interprétation précise est difficile, cp. mfr. frm. *vanner* v. a. « berner » (1377, Hav ; 1549 - Stoer 1625), « railler » (Froiss, Lac ; 1503 ; Rons ; ...), « tourmenter, gausser » (Cotgr 1611 - Oud 1660) ... berr. « corriger » (FEW 14, 160 b) ... *venner* « poursuivre » (1365), *vener* (1480-1585, Gdf ; JLemaire), *vaner* (1526), « tourmenter, fatiguer » Molin ... Louv. « accabler de coups, maltraiter » ... Blain « pourchasser » ... (FEW 14, 161 a).

VARIER v. a. III 7 [« De verité *varier* »] « déformer, altérer (la vérité) » (Gloss.), manque FEW, cp. fr. *varier* v. a. « changer, modifier, diversifier » (1155 ... ; ca. 1265 ; 1314 ; dep. 1530 ...) FEW 14, 177 b ; même sens XVII 25 [« rigueur ... Qui pluseurs fois fait *varier* nos drois »] (« vaciller » Gloss.) ; cp. aussi « faire changer en mal, corrompre » (GuillMach ; Desch), *varrir* « détourner du bien » (1527, GuillAl) FEW ib. — V. n. V 7 [« Pour justement ponderer equité

Sans *varier* et sans *dupplicité*, Mais *egallement* rendre la recompense : De biens, merite, et paine de l'offence . . . »] (« ruser, biaiser » Gloss.), mais cp. « hésiter, vaciller » (hap. 13^e s. ; Froiss ; 1466, Mich [XXX 125 : « Gardez doncq que ne variez, Maiz recitez faultes d'aultruy »] ; 1590), *varrier* (1486) FEW 14, 177 b ; même sens VII 60 [v. *coulleur*] (« hésiter, donner le change » Gloss.).

VENIMEULX adj. V 303 [v. *tailler*] « méchant, malveillant » (dep. 13^e s., TilLex) FEW 14, 236 b.

VEOIR GOUTTE (NE ~) VII 161 [« Ou Verité n'y verroit goutte »] : *ne . . . gote* « ne . . . point » (dep. 12^e s. . .), mfr. frm. *ne . . . goutte*, . . . frm. *ne voir goutte à* « ne rien comprendre à » (dep. 1651) FEW 4, 349 b ; v. aussi 14, 423 a.

VERITE adj. f. (?) XIV 2 [« Verite est verité, qui tout convaint »] (*verite* adj. « vrai authentique » Gloss.) : la métrique parle en faveur d'un adj. fém. ; *veritus* adj. est attesté en mlt. par DC dans la Vie de St-Eustache (*verita aetas*), mais avec le sens de « verecundus » ; le sens « vénérable », en effet, conviendrait aussi à notre passage.

VIF adj. VII 203 [« auctorité vive », v. *lignie*] « incontesté, évident » (?) ; cp. *les vives paroles* « exactement les mêmes paroles » Chastell ; *vive roce* « roche dure, compacte » Froiss, etc. (FEW 14, 583 b).

VILTÉ f. XVII 19 [« Et tous vices pour vilté mespriser »] « . . . opprobre, honte, mépris . . . » (ca. 1138 - 16^e s. . .) FEW 14, 449 a.

VIRER v. n. XIII 38 [v. *tourner*].

VIVRE v. n. VII 203 [v. *pardurer*] « demeurer dans le souvenir des hommes » (RoseM ; dep. BibleGer 1553 . . .) FEW 14, 578 a.

VOIX PUBLICQUE VII 117 [« Voix Publicque l'apreuve »] : *voix publique* « opinion exprimée tout haut et avec énergie par le peuple » (Retz - Ac 1935 ; 'littéraire', Lach) FEW 9, 507 a.

YDOLLATRER v. n. V 290 [« Et Salmon, quant il *ydollatra* En oubliant Dieu . . . »] : *ydolatrer* « adorer les faux dieux » (Desch), *idolatrier* (Villon - 1545), mfr. frm. *idolâtrer* (ScèveD - Ac 1878) FEW 4, 540 a.

YPOCRAS m. XVIII 11 [« Lors icellui Faulx Parler, comme par maniere de jeu, dist qu'il estoit quitte de paier l'*ypocras* »] « vin sucré où l'on a fait infuser de la cannelle » (Villon ; Greban ; CentNouv) FEW 4, 429 b.

YRE f. V 350 [« Pour le *yre* Dieu . . . »] ; VII 26 et XVIII 7 [« par devant *Yre* »] « colère » (*ire* dep. St-Léger, FEW 4, 811 b) ; v. aussi Georges Kleiber, *Essai d'analyse sémantique ; Les réseaux lexicaux d'ire en anc. fr. (XI^e-XIII^e s.)*, Thèse 3^e cycle Strasbourg 1974.

YSSUE f. VII 181 [v. *coullourer*] : *issue* « fin » (CohenRég ; EstL 1564, 84 b), « façon dont on sort d'une affaire, dont une affaire se termine » (dep. Rabelais) FEW 3, 296 a ; première date.

ZEPHIRUS n. propre : I 6 [v. *haultesse*] : mfr. *zepherus* m. « personnification mythologique du vent zéphir » Froiss . . . *zephirus* « vent de l'ouest » (GuillMach ; Destrees) . . . *zephyre* « tout vent doux et léger » (1515 - Mon 1636) . . . FEW 14, 661 b.

Heidelberg.

Kurt BALDINGER